



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international

FAAE • NUMÉRO 065 • 1^{re} SESSION • 38^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 1 novembre 2005

—
Président

M. Bernard Patry

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international

Le mardi 1 novembre 2005

• (1910)

[Traduction]

Le président (M. Bernard Patry (Pierrefonds—Dollard, Lib.)): Bonsoir à tous. Je vous souhaite la bienvenue à cette séance du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international.

Comme vous le savez, le gouvernement a publié en avril dernier son premier énoncé de politique internationale. Depuis, le Comité a tenu au sujet de cet énoncé des audiences à Ottawa et il le fait maintenant aux quatre coins du Canada. Il mène également des consultations sur la question par voie électronique, et vous pouvez vous renseigner à ce sujet sur notre site Web.

En décembre, une fois terminées les audiences et les consultations électroniques, le Comité rédigera un rapport assorti de recommandations sur la politique du gouvernement. Nous espérons pouvoir présenter le rapport et les recommandations au début de l'an prochain.

Je m'appelle Bernard Patry. Je suis un député libéral du Québec et je préside le Comité des affaires étrangères et du commerce international depuis trois ans. Je suis membre de ce comité depuis 1993.

Je suis accompagné par mes collègues, Mme Beth Phinney, députée libérale également, Mme Helena Guergis, porte-parole du Parti conservateur en matière de commerce international, M. Roger Clavet, député du Bloc québécois et porte-parole en ce qui concerne l'Asie-Pacifique, et Mme Alexa McDonough, ancien chef du Nouveau Parti démocratique et porte-parole de son parti en matière d'affaires étrangères.

Voici comment nous allons nous y prendre ce soir. Chacun de vous aura cinq ou six minutes. Vous vous présenterez à tour de rôle au micro et nous vous écouterons. Vous donnerez votre nom et celui de votre groupe ou encore, si vous ne représentez pas un groupe, le sujet dont vous voulez entretenir le Comité. À l'occasion, s'ils veulent obtenir des précisions, certains de mes collègues poseront des questions.

Je vous invite maintenant à vous présenter au micro. Premier arrivé, premier servi. Merci.

Mme Shirley Farlinger (à titre personnel): Je m'appelle Shirley Farlinger. J'ai déjà présenté des exposés à d'autres audiences comme celle-ci, mais les temps changent, et mon exposé sera un peu différent de ceux que vous avez dans vos archives.

Dans nos politiques sur les affaires étrangères, le commerce international et la défense, nous devons faire des choix très nets. Vous recevez certainement des critiques. Je vais donc commencer par les bonnes nouvelles.

Le Canada a donné à l'ONU et à ses organisations des personnalités qui sont parmi les plus compétentes du monde: Louise Fréchette, vice-secrétaire générale de l'ONU; Stephen Lewis, envoyé

spécial en Afrique — j'ai ici son nouveau livre, *Race Against Time*; Lloyd Axworthy, qui s'est occupé de la Somalie; Philippe Kirsch, président de la Cour pénale internationale; Newton Bowles, un ami qui travaille à l'UNICEF; et enfin Louise Arbour et Roméo Dallaire. Et il y a probablement encore beaucoup d'autres Canadiens qui ont bien servi les Nations Unies.

L'appui que nous accordons à l'ONU est essentiel à l'avenir du monde. Je recommande l'ouvrage de Kofi Annan, *Dans une liberté plus grande*. Il décrit le travail accompli pendant toute une année par des spécialistes sur la réforme de l'ONU, question dont l'organisation a été saisie récemment. Même si certaines recommandations ont été rejetées, j'estime que le Canada doit continuer d'y travailler.

Le Canada a appuyé les Objectifs de développement du millénaire qui, eux aussi, peuvent guider nos politiques à venir. Nous devons continuer de travailler afin d'atteindre ces objectifs. Ce sont des objectifs à long terme, certes, mais nos politiques courantes doivent s'y adapter.

Il faut signaler aussi la formation d'une équipe d'intervention en cas de catastrophe, la DART. C'est là une innovation dans nos forces militaires, et elle semble excellente. Peut-être faudrait-il s'y intéresser davantage, car les catastrophes se feront de plus en plus nombreuses, comme nous l'avons constaté avec le nombre de séismes, d'inondations, de tempêtes, etc.

Voyons maintenant ce qui me semble aller moins bien. La politique étrangère doit l'emporter sur les politiques commerciale ou militaire. Autrement, nous ne serions pas une démocratie. L'honorable ministre Bill Graham devrait le comprendre mieux que quiconque.

J'ai été renversée d'apprendre récemment que les balles utilisées dans la guerre en Irak sont fabriquées ici, à Toronto. Le gros de notre production militaire est destinée aux États-Unis, ce qui va à l'encontre de tout ce que l'ONU incarne.

Comme vous le savez, les armes légères prolifèrent dans le monde entier. Elles sont bon marché et partout disponibles. Ce fléau a pour conséquence l'appauvrissement des pays, le viol des femmes, l'enlèvement d'enfants pour les armées et l'idéologie générale qui veut que la force prime le droit.

Le Canada a arrêté de fabriquer des mines antipersonnel, que je sache. Autrement dit, le gouvernement est en mesure de stopper la production militaire d'armes meurtrières. Il est faux de prétendre le contraire.

La Cour pénale internationale, que nous avons beaucoup contribué à mettre en place, doit maintenant obtenir juridiction pour juger les dictateurs, et il faut que tous sachent qu'elle peut le faire.

Depuis un an, je m'efforce de donner suite à l'excellent rapport de l'Association des médecins pour la survie mondiale, *The Impact of Militarism on the Environment*. Lorsque je participe à des manifestations, je constate que la plupart des participants sont jeunes et que la plupart de ces jeunes se soucient de l'environnement.

Il y a certainement un lien solide entre les activités militaires et la destruction de notre environnement. La Fédération canadienne des femmes diplômées des universités, dont je suis membre, a donc adopté une résolution exhortant le gouvernement du Canada à demander une réunion de l'ONU sur la question, à discuter de la destruction de l'environnement causée par les activités militaires au Canada et par le Canada à l'étranger. J'espère que vous répondrez à ce rapport.

• (1915)

Les femmes s'intéressent de façon particulière à utiliser leurs compétences en négociation pour prévenir les conflits et favoriser la réconciliation. J'ai été très heureuse de l'adoption, en octobre 2000, de la résolution 1325 du Conseil de sécurité. Il y est dit que les femmes doivent participer à toutes ces négociations. Soit dit en passant, la résolution a été adoptée par consensus au Conseil de sécurité. De nombreux pays sont inspirés par cet objectif. Les femmes saisissent vraiment cette occasion. Au Canada, je crois que nous sommes conscients de la question, mais je n'ai pas encore vu de femmes participer aux négociations nécessaires pour prévenir la guerre.

La mondialisation et le prétendu libre-échange n'ont rien donné de bon pour les femmes et les enfants. Des pays pauvres privatisent leurs maigres actifs publics, exportent leurs ressources vers les pays riches et doivent parfois compter sur la production militaire pour créer des emplois. Nous voulons renoncer à l'industrie de la guerre, car c'est bien une industrie. Nous voulons adopter une culture de paix, et nous pouvons le faire, car le Canada n'a pas vraiment d'ennemis.

Le Canada ne peut se permettre d'avoir des orientations différentes dans ses ministères des Affaires étrangères et du Commerce international et dans sa politique de défense. Voici un bon critère pour juger de toute politique: est-elle favorable à la vie, tant celle des humains que celle de l'environnement, ou s'inscrit-elle dans la logique de l'effondrement décrite dans le livre récent de Jared Diamond? Les signes de cet effondrement sont omniprésents.

L'ONU se réunira en novembre et décembre à Montréal pour une conférence mondiale sur les changements climatiques. C'est une merveilleuse idée que l'ONU viendra à Montréal, peut-être pour de bon — je ne crois pas que cela se fasse, mais on peut y penser. Il sera bon pour nous tous de nous retirer des activités militaires, de favoriser les énergies de remplacement, d'abandonner le cycle nucléaire — j'ai apporté le livre de David Suzuki sur la production intelligente d'électricité; nous n'avons pas besoin du nucléaire, qui ne fait qu'aggraver nos problèmes — et de mettre fin aux guerres dont le pétrole et le gaz sont l'enjeu.

Modifions nos politiques et priorités en fonction de ces réalités nouvelles. Et je peux vous dire que les femmes ne demanderont pas mieux que de faire leur part.

Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Mme Shirley Farlinger: Je vais laisser ces documents ici pour tous ceux qui voudraient y jeter un coup d'oeil.

• (1920)

[Français]

Mme Bruna Mota (à titre personnel): Monsieur le président, mesdames et messieurs, bonsoir. Mon nom est Bruna Mota. Je suis ici au nom de Conscience Canada et de Nos impôts pour la paix. Ma présentation sera parfois en français, parfois en anglais. J'aimerais vous demander la permission de distribuer ces documents aux membres du comité, même s'ils ne sont pas tous bilingues.

M. Roger Clavet (Louis-Hébert, BQ): D'accord. Cela ne me pose pas de problème.

Mme Bruna Mota:

Merci.

Je voudrais dire également que nous avons demandé un rendez-vous pour une audience spécifique. Comme nous n'avons pas eu d'invitation, nous avons frappé à la porte un peu plus fort. J'aimerais souligner que le processus de consultation, surtout lorsqu'il s'agit de consultations avec les citoyens...

[Traduction]

On favoriserait des consultations probablement un peu plus ouvertes et faciles au lieu de nous obliger à nous bousculer au dernier moment.

Le président: Pour répondre à cette intervention, je dirai que le gouvernement est minoritaire et que, pour nous déplacer, il nous faut la permission des chefs de tous les partis présents aux Communes. Nous n'avons obtenu l'autorisation de nous déplacer que mercredi dernier. Voilà pourquoi nous avons eu un problème majeur. Et c'est pourquoi nous avons décidé de tenir une assemblée publique ce soir. Il s'agissait de donner à tous l'occasion de participer.

Madame Mota, vous avez la parole.

[Français]

Mme Bruna Mota: Cela aide que de savoir les raisons.

[Traduction]

Je voudrais prendre le temps de présenter l'exposé.

Conscience Canada s'efforce d'appliquer les principes de la non-violence, fidèle à son objection de conscience au recours à la violence, surtout la violence cautionnée par l'État. Nous sommes heureux que le gouvernement demande une révision de sa politique étrangère, mais il semble que cet examen soit plus un retour sur des décisions que le gouvernement a déjà prises qu'une véritable occasion offerte aux Canadiens de repenser les politiques sur les affaires étrangères et la sécurité pour mieux les faire concorder avec nos valeurs fondamentales.

Conscience Canada tient à faire valoir sa vision. Quelle est cette vision? Nous croyons que la paix n'est pas seulement souhaitable, mais aussi nécessaire. Elle est nécessaire et possible. Nous croyons aussi qu'une vraie paix suppose la justice et la pérennité de l'environnement. Les forces armées ne peuvent les garantir, pas plus que l'insistance sur le commerce et la croissance. Nous devons réfléchir à l'hypothèse fondamentale sur ce qui mènera à une paix durable pour le Canada et le reste de la planète.

Le gouvernement doit se donner des priorités qui correspondent à la nouvelle réalité mondiale. Par le passé, la santé de l'économie passait par une croissance constante. La réalité nouvelle, c'est que le meilleur moyen d'avoir une économie saine est de garantir la pérennité. Nous craignons que la disparité croissante entre riches et pauvres et la dégradation de l'environnement ne soient des obstacles à long terme bien plus importants à la paix et à la sécurité que ne le sont les États voyous, les syndicats internationaux du crime, la prolifération des armes et le terrorisme.

Nous nous inquiétons de l'harmonisation de plus en plus poussée de notre politique de défense avec celle des États-Unis, dont la politique étrangère fondamentale est bien différente de la nôtre, car les Canadiens ne conçoivent pas la politique étrangère comme un outil de guerre, mais voient plutôt dans la guerre un échec de la politique étrangère et de la diplomatie.

Nous avons bon espoir que vous compreniez pourquoi nous estimons nécessaire un examen plus approfondi de notre politique étrangère, surtout en matière de défense et de sécurité. Conscience Canada se joint à l'Institut Polaris pour demander un blocage complet des dépenses en défense pour que nous puissions étudier de plus près nos priorités sur les plans de la sécurité et de la défense. Nous savons que, si notre gouvernement décidait de fonder sa politique étrangère sur les principes de la non-violence — après tout, nous sommes en pleine Décennie internationale pour une culture de non-violence et de paix —, nous pourrions nous appuyer sur de solides assises.

Voici un simple exemple, un livre, *Canada At Peace*, de Dave Schubert. M. Schubert, de la Canadian Peace Foundation, donne un aperçu complet de la façon dont le Canada pourrait appliquer des politiques favorisant une paix durable et la justice ici et ailleurs dans le monde en répartissant différemment le même montant d'argent maintenant attribué aux militaires et en veillant sur l'environnement et en réduisant de l'écart entre les nantis et les démunis.

Conscience Canada a organisé des consultations pancanadiennes sur la façon d'améliorer la sécurité sans recourir à la violence. Ce rapport, qui se trouve dans vos chemises de documentation, découle de ces consultations.

• (1925)

[Français]

Il y a un résumé en français: « Alternatives nonviolentes pour la sécurité et la défense du Canada ». Le rapport dans son entier est en anglais seulement, malheureusement, mais il est disponible en français sur notre site Internet.

Nous avons regroupé les recommandations principales qui sont venues de cette consultation sous « développement, diplomatie et défense ».

[Traduction]

En matière de développement, le Canada devrait honorer son engagement et consacrer à l'aide au développement l'équivalent de 0,7 p. 100 du PIB. Le Canada a proposé cet objectif, et il perd de la crédibilité dans le monde en ne le réalisant pas. Il est également essentiel de fournir le bon type d'aide, une aide qui favorisera une plus grande autonomie locale, protégera l'autarcie en matière d'alimentation et d'eau, assurera les soins médicaux de base, appuiera les mouvements non violents dans les zones de conflit et développera des sources d'énergie écologiques, plutôt qu'une aide qui vise en fait à accroître les échanges commerciaux du Canada.

La diplomatie... La politique étrangère du Canada devrait être guidée par les six principes du Manifeste 2000 de l'ONU. Ma

collègue Shirley Farlinger a dit que nous avons une solide tradition d'appui à l'ONU et que nous perdons du terrain. Le Manifeste 2000 de l'ONU pour une culture de la paix et de la non-violence dit qu'il faut respecter toutes les vies, rejeter la violence, libérer sa générosité, écouter pour se comprendre, préserver la planète et réinventer la solidarité. Le Canada a signé ce manifeste.

Dans ce travail, il est de la plus haute importance d'appuyer les efforts locaux visant à assurer une plus grande justice sociale. Je songe par exemple à la résolution 1325 dont Shirley Farlinger a parlé et qui a été adoptée à l'unanimité par le Conseil de sécurité, mais que le Canada n'applique pas dans ses propres méthodes.

Nous avons besoin d'un ministère fédéral de la Paix pour nous aider à apporter les changements nécessaires à notre politique. L'une de ses tâches consisterait à essayer d'amener le Canada à renoncer au commerce des armes, tout d'abord en éliminant toutes les subventions et en écartant tout placement du Régime de pensions du Canada dans ce secteur. Il est également essentiel de réorienter les accords commerciaux pour renforcer la sécurité humaine et le développement durable dans le monde entier au lieu de favoriser une croissance qui s'apparente à un cancer.

En matière de défense, il faudrait maintenir la valeur canadienne fondamentale qui consiste à défendre le monde contre la faim, le froid, l'agression et l'ignorance. Il ne convient pas de recourir à la force militaire pour atteindre ces objectifs. Il peut sembler peu réaliste de proposer une réorientation vers les services de paix civils non violents, mais cette réorientation est déjà amorcée.

Des gens du monde entier, dont des Canadiens, ont aidé à protéger des gens qui risquaient d'être tués ou d'avoir leur droits fondamentaux brimés dans des pays comme le Sri Lanka, le Guatemala, l'Indonésie et la Colombie grâce aux Peace Brigades International, que le gouvernement du Canada finançait généreusement à une certaine époque, ce qu'il ne fait plus.

D'autres groupes font un travail semblable. Aujourd'hui, en Irak, les Christian Peacemaker Teams ont été très efficaces, et il y a au Canada beaucoup de compétences et d'engagement au service d'une intervention non violente pour la paix. Nous devrions exploiter ces ressources. Les moyens les plus efficaces de protéger la souveraineté du Canada sont eux aussi non violents.

Nous devons encourager un dialogue éclairé et créateur par l'entremise des radiodiffuseurs financés par le secteur public. Ils sont des acteurs clés à cet égard. Une idée originale consiste à honorer vraiment le sacrifice des combattants canadiens en transformant toutes les installations de la Légion au Canada en centres d'éducation à la non-violence, qui feront connaître la valeur, les outils et la spiritualité de la non-violence.

D'après notre conception de la défense non violente du Canada, il est clair qu'elle doit prévoir le développement d'une économie fondée sur les entités biorégionales, durable et fortement diversifiée. Par exemple, nous devons décentraliser la production d'électricité, ce qui rendra plus rentables les énergies renouvelables et limitera le risque qu'un éventuel attaquant ne détruise d'un seul coup une partie importante de notre capacité de production d'électricité. Nous devons développer la sécurité alimentaire locale, garantissant ainsi la subsistance de nos agriculteurs, réduisant les transports sur grande distance polluants et stoppant l'exploitation des agriculteurs sur toute la planète.

•(1930)

Nous défendre sans violence ne suppose pas la disparition de nos forces policières, mais leur évolution vers des modèles de police plus axés sur la collectivité. Le Canada pourrait aider bien des forces policières dans le monde s'il adoptait vraiment une conception communautaire de la police. En ce moment, la GRC et les forces policières locales sont relativement militarisées.

Là encore, le Canada a la capacité de changer avec l'aide de gens comme le consultant en services de police Chris Braiden, dont l'initiative qui a consisté à implanter une police communautaire à Edmonton a connu un remarquable succès.

Nous pouvons considérer les décisions que nous prenons en politique étrangère en nous demandant ce que c'est qu'être humain. La conscience est sûrement l'un des principaux attributs de l'humanité. En présence de problèmes comme la surconsommation, la surpopulation et le pillage de l'environnement, adoptons-nous une approche de l'époque des dinosaures et nous prosternons-nous devant l'autel de la croissance économique, quitte à ce que des millions meurent de faim et à nous protéger de leur colère en alourdissant notre dispositif militaire, ou décidons-nous d'investir dans des solutions plus authentiquement humanitaires comme un meilleur accès, dans le monde entier, aux soins de santé et à l'éducation et la satisfaction d'autres besoins fondamentaux, surtout pour les femmes, en appuyant la remise en état de l'environnement, une économie durable et de saines pratiques agricoles chez nous et à l'étranger?

Et lorsque nous devons affronter des problèmes comme le terrorisme, est-ce que nous mettons l'accent sur les « ennemis », pour essayer « d'exterminer ces salauds », pour paraphraser le chef de l'état-major de la défense du Canada, ou tenons-nous compte des besoins et des sentiments qui sont à l'origine du terrorisme et nous engageons-nous à investir dans des solutions qui reposent sur le respect du droit international et de la dignité humaine?

Conscience Canada vous remercie. Je vous remercie en mon nom propre et au nom du conseil et de tous les membres. Cet examen est une excellente occasion de nous instruire, et j'espère que les documents et les témoignages que vous recevez feront l'objet d'une large diffusion.

Merci beaucoup. Encore une fois, je laisse ce livre ici pour que vous puissiez le consulter.

Le président: Merci beaucoup, madame Mota.

Mme Bruna Mota: S'il y a des questions, je suis disposée à y répondre.

Le président: Nous en aurons besoin. Je tiens à préciser qu'il y aura peut-être des questions à la fin.

J'ai dit au début que nous voudrions que les exposés soient limités à cinq minutes. Nous en sommes maintenant à dix minutes, et nous avons environ 25 participants. Je voudrais que tous aient une chance de prendre la parole. C'est pourquoi je voudrais que chacun se limite à cinq minutes. Nous essaierons d'avoir une période de questions à la fin, si possible.

Mme Bruna Mota: Merci de m'avoir écoutée.

Le président: Merci beaucoup. Merci à vous, madame Mota.

Oui.

Mme Ulma Lee (à titre personnel): Je m'appelle Ulma Lee. Je suis une Canadienne d'origine coréenne. Il existe en ce moment un gros problème qui concerne la Corée du Nord et la Chine

communiste. Je vais simplement donner des exemples pour que vous songiez à une politique.

Nous le savons tous, la Corée du Nord est dirigée par le gouvernement le plus despotique du monde, et il est particulièrement dur pour les chrétiens et les intellectuels qui ne sont pas d'accord avec les communistes. Bien des gens fuient en Chine parce que ce pays est voisin de la Corée, non parce qu'ils aiment la Chine. Beaucoup de Coréens habitent dans la région frontalière. C'est pourquoi, depuis une dizaine d'années, près de 300 000 Coréens ont fui en Chine. Le problème, c'est qu'ils veulent tous se rendre en Corée du Sud, mais le gouvernement chinois les traque et les renvoie en Corée du Nord, sachant qu'ils y seront exécutés ou envoyés en camp de travail. La Chine a signé la Convention de l'ONU relative au statut des réfugiés adoptée en 1951 ainsi que le Protocole de 1967 relatif au statut des réfugiés en sachant pertinemment qu'elle ne les appliquerait pas et se comporterait avec cruauté.

Le gouvernement américain vient enfin de remarquer le problème. L'an dernier, le Congrès américain a adopté le North Korean Human Rights Act de 2004, qu'il est facile de trouver au moyen du moteur de recherche Google. J'ai apporté le texte de cette loi, et je vais le remettre à ces dames d'Ottawa.

•(1935)

Le président Je veux vous donner des exemples non pas de politique théorique, mais de ce qui se passe là-bas. De nombreux réfugiés nord-coréens, surtout des jeunes femmes, seront vendus aux Chinois. Le plus souvent, ils sont vendus dans les campagnes. Comme vous le savez, à cause de la politique d'enfant unique, on sait ce qu'il advient des femmes. Ces réfugiées coréennes sont donc vendues à une exploitation agricole, où elles deviennent les esclaves sexuelles de tous les hommes de la famille. De surcroît, elles travaillent toute la journée.

Si l'une de ces femmes s'échappe, tous les voisins essaient de la rattraper, car ils traitent cette femme comme un animal. Ils ne sont pas de la même race. Lorsqu'ils capturent ces femmes, ils lui coupent les doigts, l'un après l'autre.

N'y a-t-il pas de loi, pas de Dieu, pas de moralité dans ce monde à notre époque? Voilà ce qui se passe. Comment pouvons-nous le tolérer?

Le gouvernement américain a enfin pris conscience que le problème, c'était la Chine. Le gouvernement nord-coréen est presque un fantôme de la Chine. Sans la Chine, la Corée du Nord ne peut survivre.

Le gouvernement américain a nommé un ambassadeur des droits de la personne en Corée du Nord et décidé de taxer les produits chinois importés si la Chine ne change pas d'attitude, surtout à l'égard des réfugiés nord-coréens.

C'est un moyen très concret. J'espère que notre gouvernement fera la même chose. Entre les Jeux olympiques, ce moyen sera vraiment efficace auprès du gouvernement chinois, et les chrétiens qui vivent aux États-Unis et au Canada appuieront particulièrement ce recours. De temps à autre, nous allons manifester devant l'ambassade de Chine, mais ce pays est devenu si fort qu'il ne craint personne. Il respecte si peu les lois que seuls les moyens concrets sont efficaces.

Je lis et j'entends que notre gouvernement va faire des affaires avec le gouvernement chinois. Je voudrais qu'il repense sa position. Ce n'est pas parce que la Chine est un grand pays que tous les Chinois sont des personnes de valeur, ni que son gouvernement est valable. La Chine et la Corée du Nord doivent être traitées pour ce qu'elles sont, tout comme l'Union soviétique.

Je vous demande donc d'étudier les mesures américaines.

Je voudrais aussi que le Canada envoie des missionnaires en Corée, comme il l'a fait il y a 100 ans. Grâce à ces missionnaires canadiens, la Corée du Sud s'est développée et s'est démocratisée. Près de 35 p. 100 des Coréens sont maintenant chrétiens.

Nous sommes devenus un pays industrialisé et chrétien. Il existe maintenant beaucoup de grandes églises chrétiennes de nombreuses confessions : presbytérienne, épiscopaliennne et pentecôtiste. Les plus grandes églises se trouvent à Séoul, en Corée.

Ce que je tiens à dire ici, c'est que nous croyons vraiment — non seulement les Coréens, mais aussi tous les chrétiens dans le monde entier — que la Bible est la parole de Dieu. La religion chrétienne, comme toute autre religion, a un grand pouvoir qui lui permet de changer les gens et faire évoluer la situation.

● (1940)

Nous croyons que la Bible est la parole de Dieu. Nous pensons en particulier à Israël. C'est un si petit pays. Il lutte pour survivre parce que...

Je suis désolé, mais vous allez devoir conclure.

Mme Ulma Lee: Parce que nous croyons dans la Bible, nous disons que les Israéliens ont le droit d'établir leur pays sur ce territoire et que Jérusalem est la capitale promise. Nous le croyons. Si nous avons des traditions chrétiennes, aidons Israël.

Merci.

Le président: Merci, madame Lee. Merci beaucoup.

M. Joseph Shier (à titre personnel): Bonsoir. Je m'appelle Joseph Shier. Je n'ai pas préparé d'exposé parce que je n'ai pas été prévenu de cette séance, mais après avoir entendu les trois exposés précédents, j'estime avoir quelque chose à dire.

Les deux premiers témoins ont parlé des valeurs que le Canada épouse, des valeurs de paix et de non-violence. Puis, une autre femme nous a parlé d'un problème concret, non pas de pérennité ni d'une fausse paix, mais d'un problème qui existe dans le monde aujourd'hui, et j'ai honte d'être canadien. La politique étrangère du Canada veut que nous fassions des courbettes devant les tyrans à l'ONU.

Comme Mme Farlinger l'a dit, nous avons donné à l'ONU des personnalités exceptionnelles. Pourquoi donner ces gens à une organisation ou à une institution qui est corrompue, immorale et népotiste? Voilà ce qu'incarne l'ONU dans le monde d'aujourd'hui. Mais nous prétendons autre chose. La politique étrangère du Canada est fondée sur cette prétention.

Nous laissons les Farlinger parler pendant dix minutes, mais nous coupons la parole à une femme qui vient parler d'autres femmes qui se font couper les doigts. L'absence d'intérêt, de préoccupation pour ce qui se passe vraiment et l'affirmation de notre position et des valeurs pour lesquelles nous nous sommes battus pendant des générations au Canada... Nous n'avons tenu aucun compte de ces valeurs.

Que faisons-nous au sujet de la Corée? Nous faisons comme si le problème n'existait pas. Et au sujet de la Chine? Notre premier ministre est prêt à se servir de nos différends commerciaux, de nos divergences de vues avec notre plus important partenaire commercial, les États-Unis, pour se faire valoir, et il utilise la Chine comme s'il y avait là quelque valeur morale dont il peut s'enorgueillir en résistant aux États-Unis.

Nous ne manquons pas à notre devoir uniquement dans le cas de la Corée. Le témoin précédent a parlé d'Israël. Ce pays est attaqué, et

pourtant, le Canada se présente fièrement comme un honnête intermédiaire. Un honnête intermédiaire essaie d'être impartial entre celui qui agresse et celui qui se défend, bien entendu. Même si celui qui se défend a remporté toutes les batailles, mais est toujours menacé d'annihilation, cela importe peu, au fond. Comme je l'ai dit, le Canada veut se présenter avantageusement dans les salles des commissions de l'ONU, présider les commissions des droits, faire nommer ses diplomates et fonctionnaires et profiter des différents agréments qui vont avec ces nominations, faire partie de cette communauté, cette communauté internationale qui incarne en fait l'immoralité. Voilà ce qui est inquiétant.

À chaque fois, à chaque problème qui se présente dans le monde, les vrais problèmes, les problèmes du Soudan... Qu'avons-nous fait pour le Soudan? Nous faisons semblant. Que faisons-nous devant la menace que la Chine fait planer sur Taïwan? Nous fermons les yeux. Qu'avons-nous fait au Cambodge lorsque des millions de personnes ont été massacrées? Nous n'en avons tenu aucun compte. Dans ce cas particulier, les États-Unis n'étaient pas le bouc émissaire du monde. Tout le monde a fermé les yeux. Nous préférons toujours prendre le thé avec les ministres des Affaires étrangères des tyrans et ménager nos entrées auprès d'eux, plutôt que d'appliquer une politique morale. Nous faisons semblant.

Voilà ce qu'est notre politique étrangère. C'est une honte, et je voudrais que vous transmettiez ce message au Parlement.

Merci.

● (1945)

Le président: Merci, monsieur Shier.

Mme Maureen Basnicki (à titre personnel): Merci. Bonsoir.

Je me présente: Maureen Basnicki.

Le président: Merci.

Mme Maureen Basnicki: Je suis très heureuse de dire que j'habite dans la circonscription d'Helena Guergis, à Collingwood.

C'est à Collingwood que mon défunt mari, Ken Basnicki, et moi avons choisi d'habiter. Nous avons décidé d'y bâtir la maison de nos rêves, la maison de notre retraite, dont la construction ne s'est achevée qu'en septembre 2001.

C'est avec beaucoup d'émotion... Je suis désolée d'infliger cela à tout le monde... Mon mari Ken, mon meilleur ami, celui qui a été mon confident pendant 20 ans, a été tué par des terroristes dans les attentats du 11 septembre.

Je veux parler avec mon cœur. Je n'ai rien préparé, mais je voudrais dire quelques mots avant de céder le micro à mon collègue, M. Aaron Blumenfeld.

Ken — je vais arrêter de dire qu'il est mon défunt mari — se trouvait à New York. Il venait d'être promu directeur du marketing financier d'une société américaine. Il était plein d'enthousiasme. Pendant les 20 années de notre vie commune, il avait travaillé de temps à autre pour cette société.

Comme il était très travailleur et qu'il était un Canadien qui réussissait très bien, il a souvent eu l'occasion d'être muté aux États-Unis. Jusque-là, il avait toujours refusé. Le Canada était le pays qu'il aimait. Il voulait que ses enfants y fassent leurs études, et c'est là que vivaient sa famille et ses parents, et c'est là qu'il voulait rester. Il était extrêmement fier de son pays. Il a souvent refusé de déménager aux États-Unis.

Au moment de sa mort, j'étais agente de bord chez Air Canada, et j'étais en repos en Allemagne. Comme le reste du monde, j'ai regardé CNN. Je savais que mon mari était dans les tours. Je ne suis rentrée que le vendredi.

Je vous épargne des détails que vous connaissez tous. Je dirai simplement que je n'ai pas perdu que mon meilleur ami, mais aussi un vrai Canadien. Je dois dire qu'il serait grandement déçu de la réaction de notre pays, du pays qui lui était cher. Je dirais plus: il serait déçu de cette absence de réaction. La complaisance dont le Canada a fait preuve a commencé à se manifester lorsque notre ancien premier ministre a dit, six mois après les attentats, que ce genre de chose arrivait de temps à autre, et qu'il ne voyait pas de raison d'en rappeler le souvenir. Au premier anniversaire, il a déclaré que la cupidité de l'Occident était à l'origine de ces actes.

Je ne vais rien dire des causes. J'ignore quelle est la solution. Je n'en ai pas moins des idées très concrètes sur la façon dont moi, comme victime, et nous, Canadiens, pouvons aborder la question, mais je dirais que le Canada n'a pas vraiment pris position dans la guerre mondiale contre le terrorisme.

Il ne s'agit pas d'appuyer ce que d'autres pays ont fait, mais simplement de dire que le Canada a été touché par le terrorisme. C'est il y a 20 ans que nous avons eu notre propre incident, un acte qui a été commis au Canada.

Vingt-quatre Canadiens ont été tués par les terroristes le 11 septembre. Jusqu'à maintenant, je crois que la réaction du Canada n'a pas été satisfaisante, et je parle aussi au nom des autres victimes du 11 septembre. La politique de réforme laisse à désirer. Nous ne nous sommes pas fait vraiment entendre dans cette lutte mondiale contre le terrorisme. Nous n'avons été que des critiques rivés à leur fauteuil.

Il y a bien des domaines — c'est un vaste territoire —, et je ne vais pas tous les aborder. Je voudrais que M. Blumenfeld parle de la CCAT, la Canadian Coalition Against Terrorism et de la loi proposée.

● (1950)

Il s'agit d'un moyen très pacifique de combattre le terrorisme; c'est un moyen de sensibiliser l'opinion canadienne au terrorisme.

En matière de politique étrangère, j'invite notre pays à placer le terrorisme en bonne place dans ses préoccupations. Réagir à une attaque en sol canadien n'est pas la bonne façon de s'y prendre. Il faut prendre les devants. Il est arrivé par le passé que des Canadiens soient tués par des terroristes, et tout donner à penser que d'autres le seront à l'avenir. Cela ne s'est pas produit sur notre territoire: les Canadiens voyagent.

Nous devrions travailler sur une politique qui traite de cette préoccupation très réelle dans notre monde.

● (1955)

Le président: Quel est votre prénom, monsieur Blumenfeld?

M. Aaron Blumenfeld (à titre personnel): Je m'appelle Aaron Blumenfeld.

J'ai un document à distribuer.

Le président: Bien sûr. Pouvez-vous le remettre à la greffière?

M. Aaron Blumenfeld: J'en ai plusieurs exemplaires.

Le président: Très bien. Merci.

M. Aaron Blumenfeld: Je suis juriste et j'aide la CCAT à faire adopter ce projet de loi.

Je tiens d'abord à remercier Maureen d'avoir parlé au nom de la CCAT et des victimes de la terreur, et je vous remercie de me permettre de m'exprimer.

Le projet de loi, qui a été présenté à la Chambre et au Sénat, est joint à la fin de la documentation. Selon moi, il porte sur un aspect important de la politique étrangère du Canada: quelle doit être l'attitude du Canada à l'égard des États voyous qui tuent ou blessent ses ressortissants?

La CCAT est formée de victimes canadiennes du terrorisme: 11 septembre, Air India, Bali, attaques terroristes des Palestiniens. La liste s'allonge sans cesse. Les victimes canadiennes se comptent par centaines, et on ne le sait probablement pas assez.

Le projet de loi, bien qu'il ait été parrainé par Stockwell Day à la Chambre et le sénateur David Tkachuk au Sénat, a reçu un très large appui. Ainsi, Ed Broadbent s'est montré très favorable au début de la conférence de presse, et il a parlé avec éloquence en faveur du projet de loi, auquel Jack Layton a aussi donné son appui récemment. On espère que tous les partis appuieront la mesure.

Le projet de loi propose une modification législative modeste pour corriger une anomalie. Il existe un texte législatif, la Loi sur l'immunité des États, selon lequel les Canadiens ne peuvent intenter des poursuites contre des États étrangers au Canada, à quelques exceptions très limitées près, la principale étant la rupture de contrat.

Ainsi, on peut poursuivre un pays étranger si on a un contrat avec lui sur l'achat d'oranges et si la cargaison d'oranges est pourrie. On peut alors le poursuivre devant les tribunaux canadiens. Mais si le pays étranger tue un citoyen canadien ou commande son exécution, on ne peut pas le poursuivre au Canada.

N'importe quel observateur rationnel dira que cela n'a pas beaucoup de sens. Et cela constitue un important désavantage pour nos citoyens lorsque des États sont prêts à faire n'importe quoi aux citoyens d'un autre pays, lorsque des États... Nous savons tous ce qu'on a fait à des citoyens canadiens, inutile d'entrer dans les détails.

Ces États font ensuite des affaires au Canada et en retirent de l'argent, tandis que nos citoyens n'ont au Canada aucun recours contre eux et ne peuvent intenter des poursuites civiles. Selon moi, ce n'est pas très logique. En somme, ces États peuvent brasser des affaires impunément.

Le projet de loi comprend deux dispositions. La première vise à modifier la Loi sur l'immunité des États pour autoriser des poursuites civiles au Canada contre des États étrangers qui commanditent l'un des 35 groupes terroristes désignés comme tels par le gouvernement du Canada.

Deuxièmement, le projet de loi modifie les dispositions du Code criminel contre le terrorisme en y ajoutant une disposition qui autorise des poursuites civiles qui peuvent être intentées par des victimes au Canada pour leurs propres préjudices découlant d'infractions aux dispositions antiterroristes du Code criminel.

À ma connaissance, il y a eu jusqu'à maintenant une arrestation aux termes de ces dispositions antiterroristes, mais aucune condamnation depuis environ quatre ans. Pourtant, il y a de très nombreuses victimes au Canada. Le projet de loi autoriserait les Canadiens qui sont victimes du terrorisme à s'adresser eux-mêmes aux tribunaux pour obtenir réparation au civil.

Il existe des précédents. Il est notoire que le terrorisme a besoin de beaucoup d'argent et d'organisation, et qu'il faut souvent l'appui d'un État pour que les attentats soient possibles. Les précédents montrent que les poursuites au civil peuvent être une arme efficace.

Ce type de loi trouve son origine aux États-Unis, dans des lois autorisant des poursuites contre le Ku Klux Klan et des recours au civil aux termes du Civil Rights Act. Ce qui est arrivé, en fin de compte, c'est que non seulement le Ku Klux Klan a fait faillite dans de nombreux États, mais aussi qu'une grande partie de ses dirigeants ont connu le même sort. Ce fut donc un moyen efficace de mettre un terme aux terribles activités de cette organisation.

• (2000)

Ce type de loi a également été adopté dans d'autres États américains, et il a permis aux victimes du terrorisme d'obtenir gain de cause dans des poursuites intentées contre des États étrangers. Outre le fait que les victimes obtiennent ainsi une indemnisation pour les pertes subies et que les coupables doivent rendre des comptes, même lorsque le système de justice pénale échoue, il y a une certaine responsabilisation parce que, dans les délibérations judiciaires... Dans tout le domaine du terrorisme, il arrive souvent que les choses soient cachées; il y a tout un niveau de secret. Souvent, au cours de poursuites civiles, la vérité éclate au grand jour, il y a une responsabilisation plus poussée et ces questions attirent davantage l'attention du public.

Les précédents ont également montré que ces poursuites découragent les terroristes. Lorsque les pays s'aperçoivent qu'ils doivent payer, que leurs activités commerciales au Canada peuvent être interrompues ou subir un préjudice s'ils ne mettent pas un terme au terrorisme, cela a aussi un effet dissuasif. C'est un moyen sérieux de donner aux citoyens le pouvoir de lutter contre le terrorisme au lieu de seulement recevoir les coups.

Je suis animé d'un certain sentiment d'urgence. Chose certaine, il y a des avertissements. Nos services de renseignement ont donné l'alerte, disant qu'il y a des plans d'attentats au Canada. Nous espérons tous vivement que cela n'arrivera pas et qu'aucune ville canadienne ne s'ajoutera à la liste des endroits maintenant trop bien connus: New York, Londres, Madrid, New Delhi, tout récemment, etc. C'est donc avec un sentiment d'urgence que je dis qu'il nous faut agir.

Voilà une mesure selon moi relativement modeste qui devrait recueillir l'appui de tous les partis. Je demande donc votre aide pour faire adopter ce projet de loi.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Blumenfeld. Merci d'avoir pris le temps de témoigner.

Monsieur Kyung B. Lee.

M. Kyung Lee (à titre personnel): Je m'appelle Kyung-Bok Lee et je représente la section torontoise de l'International Campaign to Block the Repatriation of North Korean Refugees.

Je tiens à être bref. J'ai trois points à aborder.

Le premier, c'est que, comme nous le savons tous, la situation des droits de la personne en Corée du Nord est l'une des pires de notre

époque, et nous nous réjouissons que le Congrès des États-Unis ait adopté à l'unanimité l'an dernier le North Korean Human Rights Act of 2004. Les législateurs du Japon et de la Corée du Sud sont en train d'adopter des mesures analogues pour aider les réfugiés nord-coréens, tendre la main aux Nord-Coréens, s'assurer que l'aide alimentaire est reçue par ceux à qui elle est destinée et faire des droits de la personne un élément central dans toute politique portant sur la Corée du Nord. J'espère que le Parlement du Canada suivra cet exemple.

Mon deuxième point est le suivant: je sais que le Canada a déposé des résolutions sur les droits de la personne en Corée du Nord avec l'Union européenne au cours des trois dernières années à la Commission des droits de l'homme de l'ONU. À titre de Canadien d'origine canadienne, je suis très fier du Canada et de sa politique étrangère.

Toutefois, d'après les dernières informations, à moins que je ne fasse erreur, la même résolution sera déposée à l'Assemblée générale de l'ONU par la seule Union européenne. Cette fois-ci, le Canada ne se joint pas à l'Union européenne dans cette honorable initiative. Je suis renversé. Je suis terriblement déçu. J'espère que le Canada se joindra à l'Union européenne avant qu'il ne soit trop tard.

Le quatrième point que je tiens à aborder est le prochain sommet de l'APEC, qui aura lieu à Pusan, en Corée. Je crois que l'une des priorités du Canada, à l'APEC, est le renforcement de la sécurité dans l'Asie-Pacifique au moyen d'un accord sur la lutte contre le terrorisme, qui est le fondement de l'expansion du commerce et de la croissance économique dans la région.

Je voudrais savoir qui, selon le Canada, présente des risques, imminents ou éventuels, pour la sécurité dans la région. La Corée du Nord est-elle parmi ceux qui présentent des risques? Si je songe à la Corée du Nord, c'est parce que ce pays a commis des attentats contre des aides présidentiels et des diplomates de la Corée du Sud en Birmanie au début des années 1980 et qu'elle a fait exploser des avions qui transportaient des passagers, encore une fois au début des années 1980. C'est pourquoi la Corée du Nord est toujours désignée par le département d'État américain comme un pays qui appuie le terrorisme. Apparemment, les Nord-Coréens pratiqueraient encore le trafic de drogue, imprimeraient et distribueraient de la fausse monnaie et enlèveraient des civils. En d'autres termes, la Corée du Nord pratiquerait toujours le terrorisme au niveau étatique contre le commerce régional et la paix mondiale.

À cet égard, il me semble que les autorités canadiennes en matière d'affaires étrangères sont très vagues. Je voudrais savoir si possible si le Canada songe à des mesures particulières pour protéger les marchandises, améliorer la sécurité maritime et aérienne et garantir la sécurité des voyageurs. De quelles mesures s'agit-il?

Merci.

• (2005)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Lee. Je vous remercie, monsieur.

Bonsoir, monsieur.

M. John Howarth (à titre personnel): Je m'appelle John Howarth.

• (2010)

Le président: John Howarth.

M. John Howarth: Je prends la parole à titre de membre de la Canadian Coalition for Democracies, mais je ne prétends pas être son porte-parole ce soir. J'interviens à titre personnel.

Je pourrais parler de nombreuses régions, mais je me limiterai à une seule, le Moyen-Orient. Comme citoyen canadien, je veux que le gouvernement du Canada et l'ambassadeur du Canada à l'ONU appuient activement, vraiment activement, l'État d'Israël, la seule démocratie qui fonctionne au Moyen-Orient. Je veux qu'ils le fassent au lieu de tolérer des régimes terroristes, plutôt que d'approuver des régimes terroristes, plutôt que d'appuyer des régimes terroristes.

Ceux qui commettent des attentats-suicides en Israël et contre les Israéliens ne sont pas des militants, ni des combattants de la liberté, ni des insurgés, mais des terroristes.

Étant donné cette profonde conviction, je suis reconnaissant que l'ONU et le Canada aient récemment condamné la Syrie - parce qu'elle est probablement impliquée dans l'assassinat de l'ancien premier ministre Hariri du Liban — et le gouvernement iranien, parce que son président a récemment réclaté l'éradication d'Israël.

Je veux que le gouvernement du Canada et l'ambassadeur du Canada à l'ONU forcent la prétendue Autorité palestinienne à mettre un terme au terrorisme contre Israël au lieu d'inviter les terroristes à faire partie du gouvernement.

Deuxièmement, et très expressément, je voudrais que le gouvernement du Canada lance un message non équivoque au reste du monde démocratique en démenageant l'ambassade du Canada de Tel-Aviv à Jérusalem.

Merci beaucoup.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Howarth.

Mme Wendy Guo (à titre personnel): Bonsoir. Je m'appelle Wendy Guo. Je suis une adepte du Falun Gong et je représente la Canadian Coalition for Democracies.

Le premier point que je voudrais aborder ici est le suivant: le mois dernier, un adepte du Falun Gong a été expulsé vers la Chine. C'est atroce. Pourquoi ce genre de chose se produit-il? Peut-être parce qu'un représentant quelconque du gouvernement a pensé que la persécution n'était pas l'enjeu principal, mais je crois que c'est complètement faux.

La vérité, c'est que la persécution se poursuit et qu'elle est maintenant très grave. Certains de mes amis sont toujours en prison en Chine, et la persécution est une réalité quotidienne. Tous les jours, un adepte est condamné illégalement à la prison ou envoyé dans un camp de travail ou un centre de détention, ou encore dans un centre de lavage de cerveau. Cela se produit tous les jours.

J'exprime ici l'espoir que le gouvernement du Canada continuera de protéger ce groupe spirituel persécuté, de protéger la liberté de croyance et la liberté d'expression.

Le deuxième point que je voudrais soulever concerne le mouvement actuel qui pousse des gens à quitter le PCC, c'est-à-dire le Parti communiste chinois.

Voici un livre intitulé *The Nine Commentaries on the Communist Party*. Certains d'entre vous ont peut-être déjà entendu parler de cet ouvrage important. Il a été publié pour la première fois en novembre dernier. À cause de cette publication, plus de cinq millions de membres ont renoncé au cours des dix derniers mois à faire partie du PCC. Et le mouvement s'emballe au point que les défections atteignent les dizaines de milliers par jour.

Il s'agit vraiment d'un fait marquant. Cela rappelle ce qui est arrivé en Union soviétique il y a 15 ans. Le communisme s'y est effondré du jour au lendemain.

La même chose est peut-être en train de se produire en Chine. C'est donc une étape très importante, car les effets se feront sentir sur le monde entier aux plans économique et politique, et le gouvernement du Canada ne peut fermer les yeux sur ce moment crucial de l'histoire de la Chine.

Voici le dernier point. On peut peut-être dire que tous les pays, y compris le Canada, souhaitent faire des affaires avec la Chine, qui est maintenant perçue comme le grand géant du monde. Tout le monde veut commercer avec la Chine. J'ai une simple question à poser: comment un pays dont le PIB augmente à un rythme aussi étonnant peut-il avoir un pourcentage de chômage aussi élevé?

La corruption est présente dans toute la société. L'environnement est gravement pollué et des protestations surgissent partout en Chine, mais elles sont promptement réprimées. Le PCC ne permet à personne de se faire entendre et intervient dès que se manifeste la moindre revendication de la liberté d'expression.

Si on tient compte à la fois de ce qui se passe et de la désertion massive du PCC, vous pouvez peut-être vous faire une idée de l'orientation du PCC. Il est important que le PCC continue de prétendre qu'il existe un pareil boom économique alors qu'il se passe tant de choses dangereuses en ce moment à l'intérieur de la Chine. Peut-être que le monde extérieur n'a pas pu entendre la vérité ni voir la réalité de ce qui se passe en Chine.

Voilà donc ce sur quoi je voulais attirer votre attention.

Merci.

● (2015)

Le président: Merci beaucoup, Wendy.

Mme Wendy Guo: Je voudrais vous laisser ce livre.

Le président: Remettez-le à la greffière, je vous prie. Merci.

Bonsoir.

M. Andrew Miller (à titre personnel): Bonsoir.

Je m'appelle Andrew Miller.

Je suis heureux de pouvoir intervenir tout de suite après la dame qui vient de témoigner, car je me préoccupe aussi des relations du Canada avec la Chine et de la médiocrité de ses relations avec Taïwan.

Je n'ai que 23 ans, mais je m'intéresse aux informations. Je lis le journal tous les jours, l'état du monde m'inquiète beaucoup et je me demande où il s'en va. On dirait que, comme nous le savons tous, la Chine sera la prochaine superpuissance. C'est presque certain. Cela soulève de nombreuses préoccupations. Il y a en Chine d'énormes possibilités de croissance économique. Il y a aussi de grandes possibilités d'avancement pour la démocratie. Toutefois, je ne crois pas que le Canada ait fait sa part pour forcer la Chine à adopter des réformes et à devenir membre du monde civilisé.

Je présume qu'on pourrait faire le même reproche aux États-Unis. Il ne fait pas de doutes que ce sont les préoccupations économiques qui sont à l'origine de cette répugnance à réclamer des réformes à la Chine. Pourtant, de nombreux anciens dirigeants du monde — je songe à Margaret Thatcher, par exemple — ont dit ouvertement que, même si la Chine offre de grandes possibilités à l'Ouest, elle peut présenter aussi passablement de menaces.

Comme jeune Canadien, je me dis que, au cours des 20 à 30 prochaines années, l'Ouest devra certainement s'occuper de la Chine. Je voudrais que ce soit le plus pacifiquement possible, mais, si la Chine maintient son attitude militariste, menaçant constamment Taïwan, réduisant les Tibétains à l'esclavage, violant leurs droits fondamentaux — sans oublier ceux de ses propres citoyens — brimant la liberté religieuse des adeptes du Falun Gong, celle des chrétiens, des catholiques... C'est vraiment dégoûtant. Je ne crois pas que mon pays, le Canada, appuie suffisamment la démocratie.

Dans les années 1950 et 1960, notre pays était un membre très respecté de la communauté internationale. L'ancien premier ministre Pearson a acquis une réputation extraordinaire pour le rôle qu'il a joué pour dénouer la crise de Suez. Le Canada était un pays vraiment respecté. Toutefois, il semblerait que notre réputation internationale se soit dégradée à un rythme alarmant. C'est vraiment préoccupant. Dieu merci, les Canadiens ouvrent les yeux et s'aperçoivent que la position de leur pays dans le monde n'est plus ce qu'elle était. Ils veulent réaffirmer nos valeurs que sont le maintien de la paix et la promotion de la démocratie.

Voilà qui m'amène à parler de Taïwan. Il est certain qu'il s'agit d'un pays libre et démocratique. On y tient des élections, des élections libres, ouvertes, transparentes et à dates fixes. On ne peut en dire autant du Canada. Quoi qu'il en soit...

Le président: Nous sommes tout de même une démocratie.

M. Andrew Miller: Nous le sommes. On peut le dire.

Le point essentiel, c'est que Taïwan est indubitablement un pays démocratique, mais il est visé par une menace vraiment inquiétante de la Chine rouge. Je ne vois pas pourquoi la population de l'île, qui atteint les 30 millions d'habitants, je crois, presque autant que celle du Canada, devrait subir cette menace.

Le Canada ne reconnaît pas officiellement Taïwan, ce qui, d'après moi, est une honte. Pourquoi donc? Le premier ministre Paul Martin a dit récemment: « Taïwan est inséparable du territoire chinois. Le Canada réaffirme son adhésion à sa politique voulant qu'il y ait une seule Chine. »

Le Canada a donc pour politique qu'il y a une seule Chine? Cela vient tout droit de Beijing. Pourquoi donc Ottawa réaffirme-t-elle cette politique? Il y a anguille sous roche. Je ne veux rien dire de diffamatoire, mais le premier ministre essaie-t-il de favoriser son entreprise en Chine? Je l'ignore. Aussi, je m'abstiens de toute allégation.

Étant donné la puissance émergente de la Chine sur les plans économique, politique et — ce qui est le plus inquiétant — militaire,

il est crucial que le Canada affirme son engagement à l'égard des pays démocratiques. Il faut considérer avec prudence l'intérêt manifesté récemment par la Chine pour renforcer ses liens économiques et politiques avec le Canada. Il faut que la Chine non seulement respecte les droits fondamentaux des Chinois, mais qu'elle s'abstienne aussi de menacer la liberté de Taïwan.

Les valeurs du Canada correspondent certainement mieux à celles de Taïwan qu'à celles de la Chine communiste, cette puissance d'agression qui opprime le peuple tibétain. Le Canada tient une occasion historique de réaffirmer sa politique étrangère dans le monde en protégeant et en reconnaissant ses voisins démocratiques au lieu de ménager et d'encourager des pays tyranniques comme la Chine rouge, Cuba, qui est communiste, et la Syrie islamique, qui sont aujourd'hui les ennemis de la liberté et de la démocratie. Je pourrais aussi ajouter l'Iran à la liste.

Comme citoyen canadien et petit-fils de réfugiés hongrois venus d'une Hongrie qui était sous la botte soviétique, j'exhorte le gouvernement du Canada à prendre position dans le monde chaotique et incertain d'aujourd'hui en réaffirmant son engagement initial à l'égard du gouvernement démocratique et des libertés et droits fondamentaux de la personne. Les politiques d'apaisement des tyrans ont toujours mené à la catastrophe. Que le Canada joue un rôle de premier plan pour prévenir la catastrophe, car il en a la capacité, et il a l'appui de la vaste majorité des Canadiens pour le faire.

Merci.

● (2020)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Miller.

M. James Hunter (à titre personnel): Bonsoir, mesdames et messieurs.

Merci de me donner cette occasion de vous adresser la parole, après une journée très tumultueuse à Ottawa.

● (2025)

Le président: Nous avons travaillé ici toute la journée.

M. James Hunter: Merci d'avoir quitté la Colline...

Le président: C'est bien mieux.

M. James Hunter: ... en cette folle journée.

Le président: Oui, vous avez raison.

M. James Hunter: Je m'appelle James Hunter. Je suis membre de la Canadian Coalition for Democracies et, ce soir, j'interviens aussi à titre personnel.

J'ai été là, à écouter la majeure partie de ce qui s'est dit ici ce soir. Une des questions qui semblent revenir constamment à l'esprit est l'idée de politique étrangère. Il semble qu'on a négligé de dire que notre pays n'a pas de politique étrangère cohérente depuis des années.

Selon moi, votre tâche, et celle des ministères des Affaires étrangères et de la Défense nationale, est de définir un ensemble d'objectifs que le Canada veut atteindre dans le monde. Ils n'ont pas été définis clairement. Nous avons essayé de faire absolument tout dans le monde et de plaire à tout le monde, de sorte que nous n'avons rien fait.

Prenons le maintien de la paix dans sa conception traditionnelle. Le Canada a été un chef de file pendant des années. Comme ancien membre des Forces canadiennes, je peux vous dire avec l'accord de nombreux camarades qui ont vaillamment servi à l'étranger que nous avons sans cesse perdu du terrain. Nous sommes maintenant au 34^e rang pour notre contribution en personnel à ce maintien de la paix, derrière un minuscule pays africain, le Ghana. C'est absurde, pour un pays qui a une réputation comme celle du Canada.

Quel serait l'objectif, selon moi? Nous avons parlé ce soir de bien des choses, mais il me semble qu'elles relèvent toute de la tactique. Comment établir et appliquer notre politique étrangère?

Nous ne pouvons nous occuper de dossiers comme ceux de la Corée du Nord, du Moyen-Orient ou de l'Iran à moins que nous ne sachions qui nous sommes et ce que nous voulons accomplir dans le monde. C'est là-dessus qu'il faut mettre l'accent. Proposez donc un cadre stratégique. À partir de là, nous pourrions considérer ce que nous pouvons accomplir avec succès sur la scène mondiale.

Je recommanderais d'abord et avant tout de promouvoir la démocratie dans le monde. Cela doit venir avant tout. Nous parlons de valeurs canadiennes. Aucune ne me semble plus grande que nos idéaux démocratiques, notre capacité d'intervenir en un lieu comme celui-ci et de protester, notre liberté de religion, notre liberté d'expression, etc. Voilà autant d'éléments à faire valoir dans le monde.

Deuxièmement, et le lien avec la démocratie est très étroit, nous devons lutter contre le terrorisme dans le monde. Il est profondément honteux que nous ne fassions rien. Nous aimons rester assis là, comme des généraux en fauteuil, des quart-arrières qui disent à tout le monde ce qui ne va pas dans le monde et comment lutter contre le terrorisme. Pourtant, nous pouvons même pas exercer nos propres prérogatives, car nous ne savons pas au juste ce que nous faisons.

Nous devrions prendre une position sans équivoque à l'ONU et dans d'autres organisations multilatérales comme l'OTAN et l'OSCE, et nous devrions pouvoir ensuite condamner les déclarations du président d'Iran et réclamer l'expulsion de l'Iran de l'ONU.

Le troisième objectif, à mon sens, est de continuer à promouvoir les droits de la personne, ce que Lloyd Axworthy a appelé la sécurité humaine. Si nous ne pouvons assurer un minimum de sécurité aux gens, il n'y a pas beaucoup d'autres choses qui importent. Bien des gens ont parlé ici aujourd'hui de magnifiques notions idéalistes, disant que le Canada doit promouvoir la non-violence, que nous devrions faire ceci ou cela. Tout cela est bien beau. C'est ce que Joe Nye appelle le « pouvoir mou ». Mais Joe Nye, ce professeur de Harvard, dirait aussi que le pouvoir mou n'a d'influence que s'il est appuyé par une puissance concrète. Nous avons besoin des deux formes de pouvoir. Je ne dis pas qu'il faut aller pourfendre des dragons, mais, si nous voulons exercer une influence dans le monde, il faut que nous puissions prendre solidement position et définir clairement ce que nous voulons accomplir, pour ensuite fournir les ressources et le personnel pour atteindre ces objectifs.

Là-dessus, je vous remercie de m'avoir accordé du temps.

Je vous souhaite bonne chance.

Le président: Merci, monsieur Hunter.

Monsieur Lin.

M. Albert Lin (à titre personnel): Je m'appelle Albert Lin et je suis membre de la Formosan Association for Public Affairs.

Ce matin, lorsque j'ai comparu...

Le président: Oui, je me souviens.

M. Albert Lin: ... j'ai abordé une question sur laquelle je n'ai pas donné l'information voulue, surtout à certains d'entre vous. Il s'agit des moyens de promouvoir la démocratie par des programmes d'aide au développement plus efficaces. J'ai dit que j'avais un mémoire dont je voudrais vous parler plus tard.

Ce document propose des moyens efficaces dont j'ai parlé à une conférence internationale sur la transformation des conflits par une diplomatie de deuxième type. On commence par la base, l'organisation de moyens non violents — tout est là, y compris l'édification de la société civile, la consolidation de la paix à partir de ce programme particulier avec les gens, dans les pays bénéficiaires, etc.

Le deuxième point que je voudrais signaler concerne le projet de loi C-357, portant sur les affaires de Taïwan, qui est actuellement à l'étude aux Communes. Dans le cas de ce projet de loi, il ne s'agit pas d'un acte à somme nulle pour le gouvernement du Canada ou le Parlement. La somme n'est pas nulle. Nous pouvons en faire une situation où il n'y a que des gagnants, avec une partie qui continue de renforcer la politique traditionnelle du Canada sur l'unicité de la Chine, mais en excluant Taïwan. Paul Martin père l'a dit clairement en 1966 à l'Assemblée générale de l'ONU en recommandant que la politique canadienne dise qu'il y a une seule Chine et une seule Taïwan.

En un sens, cela est extrêmement important. D'une part, le Canada doit faire face à la réalité d'une Chine émergente, mais, d'autre part, nous honorons toutes les valeurs canadiennes: démocratie, droits de la personne, paix dans la justice et règlement non violent de tous les différends et conflits internationaux. Voilà ce qui me semble ne pas avoir été énoncé clairement ce matin, c'est-à-dire une somme non nulle, et pourtant, nous ne contestons pas la politique canadienne sur une Chine unique, car il a été dit clairement deux fois à l'Assemblée générale de l'ONU que Taïwan ne fait pas partie de la Chine.

Merci, monsieur.

• (2030)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Lin.

Mme Anna Miller (à titre personnel): Bonjour. Je m'appelle Anna Miller, et je représente l'organisme Canadian Physicians for Aid and Relief, ou CPAR.

Au nom du CPAR, je tiens à remercier la présidence et les honorables députés de nous donner cette occasion de témoigner et de commenter l'Énoncé de politique internationale du Canada.

Je vais limiter mes observations à deux éléments particuliers de l'EPI, l'un qui concerne le rôle de la société civile et l'autre le recoupement entre le VIH/sida et les résultats en matière de santé.

Comme certains d'entre vous le savent peut-être, Canadian Physicians for Aid and Relief existe depuis une vingtaine d'années. Nous avons maintenant des activités dans quatre pays d'Afrique, soit le nord de l'Ouganda, le Malawi, l'Éthiopie et la Tanzanie.

Mme Beth Phinney (Hamilton Mountain, Lib.): Quel est le nom de votre groupe, déjà?

Mme Anna Miller: Le CPAR, Canadian Physicians for Aid and Relief.

On dit beaucoup, chez les huit membres canadiens de notre personnel et les plus de 2000 membres locaux du personnel dans nos bureaux sur le terrain et dans les camps de base en Tanzanie, en Éthiopie, au Malawi et dans le nord de l'Ouganda, que notre mission cachée ou notre objectif ultime est de faire en sorte que nous n'ayons plus rien à faire, qu'un jour, on n'ait plus besoin d'une ONG comme CPAR. En réalité, nous poursuivons notre oeuvre parce qu'elle répond à un besoin criant.

Ma première observation portera sur le rôle que l'EPI réserve à la société civile. Plus expressément, ce que nous avons à dire se rapporte au traitement de la société civile dans l'EPI. Voici.

L'obligation de réduire la pauvreté, même si elle est bien en évidence dans l'EPI, est considérée comme indissociable de l'intérêt propre du Canada pour l'amélioration de la sécurité régionale et sa propre prospérité, et, comme on le dit dans les ONG, pour planter un drapeau là où on l'a déjà planté. La principale mention de la capacité des ONG canadiennes et de leur rôle dans l'engagement public au Canada et à l'étranger est faite en grande partie sous l'angle du Corps canadien. Je n'ai que des éloges pour cette initiative et le travail du Corps canadien sur la gouvernance et sa capacité d'envoyer des bénévoles, mais nous craignons, s'il s'agit là de la seule façon d'envisager l'engagement public dans la société civile, que nous ne redevenions uniquement des agents qui sont là pour offrir des services et renforcer les capacités de façon paternaliste, alors qu'il est clair qu'une grande partie de ces capacités a déjà été mise en place dans les pays où nous travaillons et qu'elle peut être portée à un niveau supérieur.

L'EPI dit que les programmes de faible envergure alourdissent la charge administrative d'institutions déjà trop sollicitées, de sorte que le Canada perd les économies d'échelle dans sa propre gestion et ses frais généraux. C'est là, dans le texte même de l'EPI, un modèle de pensée dangereux.

Dans les faits, pour les ONG, cela se traduit déjà en un dialogue avec les organismes 3-D. Si nous abordons les directions bilatérales de l'ACDI, nous sommes invités à revenir dans trois ans, avec un projet d'au moins 5 millions de dollars, car le coût de transaction du partenariat avec une ONG canadienne qui a des bases sur le terrain est apparemment aussi élevé que si on donne le double à un grand organisme de l'ONU. Je tiens à dire que nous appuyons les organismes de l'ONU et collaborons avec eux; ils ciblent en ce moment 9 000 ménages qui ont le VIH/sida ou sont touchés par cette maladie au Malawi, qui est actuellement au bord de la famine, comme vous le savez.

Les agents mêmes qui administrent les programmes de développement canadien en arrivent à dire qu'ils redoutent les risques, et cela traduit par une aimable indifférence au fait que, dans des pays comme le Malawi, c'est le VIH/sida qui cause des difficultés aux institutions, car les enseignants, les fonctionnaires et les mères sont frappés sans distinction par la maladie, et toute une génération de jeunes gens disparaît à cause de cette maladie. Si vous allez à Mtchayi, au Malawi, d'où je rentre tout juste, à une vingtaine de kilomètres à l'extérieur de Lilongwe, ce sont les grands-mères et les enfants qui sont la base de la société. C'est là une perte d'économie d'échelle à laquelle l'EPI devrait accorder plus d'attention et à laquelle les ONG sont souvent les mieux placées pour répondre.

Notre deuxième observation porte sur le recoupement entre le VIH/sida et les résultats en matière de santé. Bien que nous nous réjouissons de l'accent que l'EPI place sur ces résultats et sur les

solutions rapides, comme les suppléments de vitamine A et les campagnes d'immunisation, nous voudrions aussi recommander l'ajout de ce qui suit en ce qui concerne la santé de l'enfant et de la mère: que le soutien psychosocial ou, comme Stephen Lewis le dit avec tant de justesse dans son dernier livre, « une réponse thérapeutique à une profonde détresse affective », soit également considéré comme une priorité pour la santé de l'enfant, étant donné le problème du VIH/sida, car, en ce moment même, un grand nombre attendent la mort. Le CPAR, par ses programmes destinés aux ménages dirigés par des enfants et des femmes, essaie de les rejoindre, mais il ne suffit pas à répondre à la demande. Personne ne suffit à la demande.

Cela m'amène à parler de la dernière section de l'EPI, celle qui porte sur la sécurité alimentaire et le développement. Cela est particulièrement pertinent, étant donné la famine qui menace le sud de l'Afrique et le Malawi, dont je rentre tout juste, et le travail du CPAR, mais nous soutenons vigoureusement que cela n'a à peu près aucun sens dans le contexte de l'Afrique si on n'établit pas un lien étroit avec le VIH/sida.

Je vais m'exprimer sans détours. Faute d'une alimentation adéquate pour les malades, les ravages du VIH/sida s'accroissent, et on perd les gains réalisés grâce aux antirétroviraux. J'ai rendu visite à deux patients soignés chez eux qui ont récemment manqué d'antirétroviraux. Ils sont maintenant morts.

• (2035)

En fin de compte, cela risque d'annuler les nombreux progrès que le Canada a accomplis notamment grâce au projet de loi C-9 et à son appui au Fonds mondial de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme, pour donner aux séropositifs et aux sidéens les traitements auxquels ils ont droit.

Le sida mène à la faim, qui aggrave le sida. J'invite donc le Comité à se demander si le Canada a lieu d'être fier du fait que l'EPI n'établit aucun lien entre les deux.

Merci.

Le président: Merci beaucoup. Merci.

M. Stanley Lai (à titre personnel): Bonsoir. Je m'appelle Stan Lai. J'étudie à l'Université de Toronto, où je suis né et ai grandi, et je suis un partisan des Maple Leafs. Cela peut être un bon point ou un mauvais point.

Le président: Mauvais.

Des voix: Oh, oh!

M. Stanley Lai: J'aime le Canada. Je suis un Torontois ordinaire, et j'aime vraiment Toronto et le Canada.

Mes parents sont originaires de Taïwan. Au cours de ma jeunesse, j'ai eu l'occasion de retourner dans mon pays d'origine. J'ai été vraiment impressionné. J'aime beaucoup y retourner et revoir le visage de vieux parents, etc.

C'est un pays vraiment étonnant. L'impression que j'en ai aujourd'hui est fort différente de ce que mes parents disaient de Taïwan lorsque j'étais jeune. Taïwan était alors une dictature, et mes parents racontaient des histoires horribles.

Je pense aux profonds changements que Taïwan a subis. Comme j'ai grandi dans un pays qui a toujours respecté la liberté et la démocratie, j'ai du mal à concevoir à quel point Taïwan a changé et comment les Taïwanais sont attachés à leur liberté et à leur démocratie.

Taïwan a donc subi une transformation étonnante pour devenir un pays respectueux des droits de la personne, de la liberté d'expression et de la liberté de la presse, mais il est regrettable que le monde continue de lui infliger des rebuffades. C'est plutôt triste, car il devrait plutôt la féliciter de ses remarquables réalisations. Pourtant, il continue de l'isoler.

Les représentants du gouvernement de Taïwan ne peuvent assister aux sommets de l'APEC. Taïwan veut changer démocratiquement sa constitution, mais le monde refuse. Malheureusement, le Canada est l'un des pays en cause. C'est vraiment dommage.

Le Canada a la possibilité de s'affirmer comme chef de file et de promouvoir la liberté et la démocratie sur la scène internationale, comme il le faisait autrefois. Il peut se donner une politique plus favorable à Taïwan, montrer qu'il respecte vraiment les changements survenus à Taïwan et récompenser son comportement démocratique.

• (2040)

[Français]

La démocratie et la liberté sont très importantes. Il faut que le Canada dise clairement, avant tout le monde, qu'il soutient la démocratie et qu'il soutient le peuple de Taiwan, qui aime la démocratie et les droits de l'homme.

[Traduction]

Je ne suis pas un érudit. Je ne connais pas les lois ni tout le reste, mais je sais que ceux qui ont connu la dictature sont attachés à la liberté qu'ils viennent d'acquérir. Je sais que ceux qui ont connu la démocratie ne veulent pas revenir en arrière.

J'espère que, à titre de députés élus par des Canadiens également attachés à la liberté et à la démocratie, vous appuierez Taïwan et mettez fin à cette pratique d'isolement insensée.

Je vais terminer en lisant une inscription que je lis tous les jours sur la Soldiers' Tower en me rendant à l'Université de Toronto: « La liberté est le bien inaliénable de ceux qui ont le courage de la défendre. » À la veille du jour du Souvenir, voilà un message fort pertinent. Mais la défense de la liberté dans le monde n'est pas l'apanage exclusif des hommes et femmes qui portent l'uniforme. C'est aussi la tâche des décideurs élus qui veulent défendre les droits de la personne, la démocratie et la liberté dans le monde.

Merci d'avoir pris le temps de m'écouter.

Le président: Merci, monsieur Lai.

Mme Margaret Clark (à titre personnel): Bonsoir. Je m'appelle Margaret Clark. C'est la première fois que je participe à une assemblée publique. Il y a longtemps que je voulais le faire, mais je serai brève pour laisser à mes concitoyens le temps d'intervenir.

Je n'ai pas préparé d'intervention, mais je veux réagir à une tendance générale qui semble se dessiner chez un grand nombre de ceux qui m'ont précédée; ils sont revenus sans cesse sur cet attachement à la promotion de la paix et de la démocratie dans le monde.

C'est pour le Canada un beau principe à défendre. Ces témoins ont proposé bien des moyens différents de le faire. Certains croient en la non-ingérence, et ils défendent ainsi le principe. Bien sûr, les changements ne sont pas immédiats. Certains croient dans l'ingérence directe. De la sorte, nous commettrons probablement

l'une des erreurs que, selon moi, les États-Unis ont commises, car chaque fois qu'on agit dans un autre pays, on perd soi-même un peu plus le droit d'intervenir dans d'autres pays.

En ce moment, le Canada est dans une situation particulière. Il a toujours ce droit parce que, à certains égards, il a appliqué une politique de non-ingérence et s'est consacré à d'autres entreprises comme le maintien de la paix. Récemment, nous avons eu le groupe de travail START. Tout cela se rattache à la recherche de ce que le Canada doit faire, mais je ne crois pas qu'on aille assez loin.

J'estime que le Canada ne peut pas intervenir directement dans bien des enjeux dont nous entendons parler aujourd'hui, mais il peut apporter des changements à un niveau sous-jacent. Nous ne pouvons aller à Taïwan et en défendre les frontières contre l'influence chinoise. Nous ne pouvons intervenir au Soudan pour séparer les parties. Ce que nous pouvons et devrions peut-être faire, c'est revoir la mission des militaires au Canada. Ce faisant, nous devrions considérer que les efforts de reconstruction font partie intégrante de la stabilisation et de la promotion de la paix, tout autant que l'intervention armée.

Nous pourrions plutôt nous efforcer de protéger les institutions démocratiques qui ont une incidence directe sur la population, plutôt que d'imposer des blocus à certains gouvernements, par exemple. Il a été question récemment d'imposer un blocus au Zimbabwe et l'isoler à bien des égards. Par certains côtés, ce pourrait être un moyen de punir le dirigeant, mais la population en souffrirait plus que lui.

Le Canada a un rôle à jouer dans le monde. Il doit renforcer ce rôle, mais je ne crois pas qu'il doive le faire au moyen de la force militaire comme nous l'entendons, ni du maintien de la paix comme nous l'entendons. Il doit le faire en protégeant des institutions de la démocratie, comme des écoles, des banques, des immeubles publics, des hôpitaux, des immeubles qui servent à protéger la population. Si nous pouvons le faire dans le monde entier, alors nous aurons beaucoup fait pour promouvoir les idéaux de la démocratie sans perdre notre droit d'être ceux qui préconisent la démocratie — non en faisant la guerre de la même façon, mais en préservant la stabilité dans ces pays, en protégeant les droits fondamentaux des personnes innocentes qui sont nées dans des pays qui ont moins de chance que le nôtre.

J'ai fait vite, mais je crois que bien des gens ont encore beaucoup de choses à dire.

Merci beaucoup d'avoir pris le temps de m'écouter.

• (2045)

Le président: Vous êtes très aimable. Merci.

Mme Sophia Wong (à titre personnel): Je m'appelle Sophia Wong, et je représente Ingénieurs sans frontières. J'ignore si vous connaissez cette organisation, mais...

Le président: Ingénieurs?

Mme Sophia Wong: Ingénieurs sans frontières, c'est cela.

Le président: Très bien, merci.

Mme Sophia Wong: Le sigle est ISF. Notre organisation travaille à l'étranger, mais aussi au Canada et mobilise des jeunes gens, surtout des étudiants au niveau universitaire et des jeunes professionnels pour travailler au développement international. Nous comptons environ 12 000 membres au Canada.

Ce que nos membres font, en grande partie, c'est expliquer à la population comment nous pouvons faire du Canada un citoyen du monde exemplaire. Qu'est-ce que cela veut dire? L'EPI me semble refléter beaucoup des valeurs que nous essayons de promouvoir au Canada, mais il ne réussit pas à le faire sur certains points. Je voudrais en parler.

Je suis sûre que vous l'avez entendu bien des fois — je l'ai entendu quelques fois ce soir, déjà —, mais l'EPI tel qu'il est en ce moment, ne comprend aucun engagement ferme à respecter la promesse que nous avons faite à l'ONU de consacrer à l'aide à l'étranger 0,7 p. 100 de notre produit intérieur brut. Si nous ne nous engageons pas à le faire d'ici 2015, quand allons-nous atteindre cet objectif? Pour nos jeunes membres, les universitaires ou les professionnels qui amorcent leur carrière, 2015 n'est pas très loin. C'est dans dix ans. Ils commencent leur carrière. D'ici 2015, nos membres seront des acteurs déterminants au Canada, des dirigeants d'entreprise, des décideurs. Ils attendent une réponse.

Il y a peut-être un groupe de gens, peut-être ceux qui sont au bord de la retraite, qui se disent que, d'ici 2015, ils tiennent à avoir leur pension de retraite et ne veulent pas commencer à dilapider leur argent, alors qu'une importante clientèle attache une grande importance à l'aide à l'étranger.

Il manque autre chose dans l'EPI, un élément auquel nos membres sont très attachés: la responsabilité sociale des entreprises. Cet élément devient de plus en plus important. Pourtant, rien dans l'EPI ne porte sur le lien que le gouvernement pourrait établir entre l'aide financière et d'autres formes de soutien public offertes aux entreprises canadiennes actives à l'étranger et les droits de la personne et les normes environnementales. Pour l'instant, on se contente de mesures d'application facultative, mais, par le passé, ces mesures ne se sont pas avérées très efficaces pour garantir que les entreprises canadiennes respectent les lois canadiennes en matière de droits de la personne et d'environnement lorsqu'elles travaillent aux Philippines, au Congo ou ailleurs.

Enfin, je voudrais ajouter que, à mon sens, il n'y a pas eu une participation suffisante des jeunes à l'élaboration de l'EPI et aux commentaires sur cet énoncé. Je souhaiterais un plus grand engagement des organisations de jeunes. Je proposerais que vous communiquiez à l'avance avec certaines de ces organisations lorsqu'il s'agit de présenter un énoncé de cette nature ou que vous organisiez l'activité dans un cadre convivial pour les jeunes, peut-être un campus universitaire.

C'est tout ce que j'avais à dire. Merci.

• (2050)

Le président: Merci beaucoup, madame Wong.

Pour revenir sur deux de vos trois points, je dirai que notre comité a adopté à l'unanimité votre première position sur le pourcentage de 0,7 p. 100. Je crois que c'est dans le rapport 12. Quant au deuxième point, celui de la responsabilité sociale des entreprises, nous avons déjà adopté un rapport à sujet qui concerne les sociétés minières. Je crois que c'est le rapport 12, mais ce pourrait être aussi bien le 14, le 13 ou le 15. Notre comité a également été unanime sur ce point. C'est dire que nous sommes tout à fait d'accord avec vous sur ces deux points.

Merci beaucoup.

Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD): Monsieur le président, pourrais-je intervenir brièvement pour ajouter un élément d'information en réponse aux préoccupations de Mme Wong?

Vous parlez des moyens de faire participer les jeunes. Après ce que notre président a dit des deux premiers points, je signale avec plaisir que nous avons aussi lancé des consultations par voie électronique dans le cadre de l'examen de l'EPI, avec la collaboration de Canadiens. Je ne veux pas enfermer les jeunes dans des stéréotypes, mais il me semble vrai que les jeunes sont plus avertis et plus habitués lorsqu'il s'agit de se servir d'Internet. Cela ne remplace pas les contacts personnels, mais c'est une possibilité ouverte à tous les jeunes qui veulent faire connaître leurs opinions. Celles-ci seront communiquées au Comité.

Il serait très bien que vous encouragiez vos 12 000 membres, ce qui est un nombre vraiment impressionnant, et d'autres jeunes, par un réseau plus vaste, à participer à ces consultations. Il suffit de se rendre sur le site Web et de répondre au questionnaire. Dans chaque section, un espace est réservé aux observations.

Le président: Notre attaché de recherche me dit que, à Ottawa, nous avons entendu le point de vue de Canada25. La prochaine assemblée publique aura lieu à Montréal, et elle se tiendra aussi dans une université, de façon à attirer beaucoup plus d'étudiants. Nous faisons de grands efforts. Nous serons à l'UQAM, l'Université du Québec à Montréal.

Merci.

Madame Creighton, la parole est à vous.

Mme Phyllis Creighton (à titre personnel): Je m'appelle Phyllis Creighton, et je suis vice-présidente de Science et paix, que je représente au sein du Réseau canadien pour l'abolition des armes nucléaires.

Je m'occupe de cette question depuis environ 25 ans. J'ai commencé à le faire à l'Église anglicane du Canada. Il n'y a pas de politique officielle, mais je peux assurément me faire l'interprète du groupe qui s'occupe de la question des armes nucléaires au sein de Science et paix. Je vais m'en tenir aux armes nucléaires et à l'Énoncé de politique internationale.

L'Énoncé dit peu de choses sur les politiques nucléaires et ce qu'il dit est mal conçu. À divers endroits, dans les cahiers qui portent sur la diplomatie, à la page 14, et sur la défense, aux pages 1 et 6, l'EPI laisse entendre que le problème, ce sont les États irresponsables et la prolifération des armes que peuvent acquérir ces pays et des terroristes, et il dit que nous avons la responsabilité de les empêcher de mettre la main sur ces armes de destruction massive. Mais la menace que présentent les pays qui déploient plus de 100 armes nucléaires est bien plus grave. On peut soutenir que les menaces réelles et sous-entendues que présentent les États nucléarisés depuis longtemps incitent d'autres États à se doter d'un arsenal nucléaire.

Dans l'EPI, on semble se satisfaire du fait que les forces nucléaires des États-Unis et de la Russie seront fortement réduites aux termes du Traité de 2002 sur la réduction des armements stratégiques offensifs, mais ces armes seront entreposées et non pas détruites. Il n'y a aucun mécanisme de vérification. Elles pourraient être redéployées à l'expiration du Traité, en 2012. Quant à l'objectif final de 1 700 à 2 200 ogives nucléaires stratégiques de part et d'autre, chacune des parties aura toujours une capacité massive de destruction nucléaire.

La proposition voulant que le Canada applique une stratégie visant à renforcer les mécanismes de conformité et de vérification est fort belle — on la trouve dans le cahier consacré à la diplomatie —, mais elle ne tient aucun compte de l'urgence de réclamer l'abolition de ces armes épouvantables de destruction massive. Il n'y a pas de bonnes armes nucléaires. Le gouvernement du Canada devrait continuer d'agir en conséquence.

N'oublions pas que le désarmement nucléaire est une obligation légale du Canada, aux termes de l'article VI du Traité de non-prolifération, et ce n'est pas un objectif lointain; c'est un devoir d'achever les négociations et d'éliminer les arsenaux nucléaires, selon l'opinion exprimée par la Cour internationale de justice en juillet 1996.

L'été dernier, j'ai passé une semaine à Hiroshima et à Nagasaki pour participer à une conférence, et j'ai pris connaissance de beaucoup d'informations et d'opinions intéressantes. Le juge Christopher Weeramantry, qui a contribué à la rédaction de l'avis selon lequel l'utilisation des armes nucléaires est, en général, illégale — il s'agit de l'opinion de 1996 —, nous a prévenus cet été que les dangers au cours des cinq prochaines années seraient aussi grands qu'au cours des 60 dernières années. Selon lui, nous faisons face à la plus grande menace des 7 000 ans d'histoire de l'humanité. Pourquoi? Parce que 40 pays ont le savoir nécessaire pour produire des armes nucléaires et qu'il existe un marché illicite des armes nucléaires. On peut acheter les services de scientifiques du nucléaire qui sont au chômage, et il est facile de se procurer les substances nucléaires.

Les États-Unis ont une politique de première frappe nucléaire et de guerre préventive. Je songe à la révision de la position nucléaire de 2002 et à la doctrine américaine du 15 mars 2005 sur les opérations nucléaires communes.

Il y a risque de catastrophe nucléaire, puisque environ 4 000 missiles nucléaires peuvent être lancés à la moindre alerte aux États-Unis et en Russie. Nous sommes menacés à tout instant et chaque jour. Il ne s'agit pas de savoir si la catastrophe se produira, mais quand. La destruction par les armes nucléaires se produira un jour, quelque part, que ce soit par accident, à cause d'une dégradation des systèmes d'alerte, d'une erreur informatique, d'une défaillance humaine ou parce qu'on prendra délibérément cette décision. Les armes nucléaires seront utilisées, et la prochaine fois, ce ne sont pas deux villes qui seront visées, dans un pays au bord de la défaite. Étant donné les capacités de riposte, il y aura probablement des échanges massifs qui pourraient même provoquer un hiver nucléaire. Voilà ce dont le juge Weeramantry nous a prévenus.

• (2055)

Les connaissances de première main s'évanouissent et disparaissent avec les *hibakusha* vieillissants du Japon. Qui peut encore percevoir avec clarté et sentir dans ses os l'horreur que Hiroshima et Nagasaki ont connue il y a 60 ans — des êtres humains volatilisés dans le champignon atomique?

Avez-vous vu la célèbre photo de l'ombre sur un escalier? Des enfants et leur mère, des frères, des soeurs brûlés comme des bûches calcinées. Voici une image d'une mort inhumaine; des gens qui crient dans les villes, qui errent comme des fantômes, la chair tombant de leurs mains, les yeux exorbités, demandant de l'eau. Beaucoup se jetaient dans la rivière pour mettre fin à leur agonie.

Allez à Hiroshima et à Nagasaki et voyez, comme moi en août, quel enfer les États-Unis ont créé sur terre pour mettre fin à une guerre qui avait dégénéré en croisade, dérivé vers le carnage et la barbarie.

Une délégation japonaise de paix qui était venue à New York pour implorer les missions diplomatiques d'agir énergiquement à la première commission de l'ONU pour faire progresser le désarmement nucléaire m'a apporté ces photos il y a dix jours.

Écoutez ce hibakusha, qui se souvient que, en 1945, lorsque les médecins ont traité ses brûlures, il les a implorés de le tuer tellement la douleur était implacable. Cet homme nous a avertis — nous y étions des milliers réunis pour cette conférence — que, tant que les armes nucléaires ne seraient pas abolies, n'importe lequel d'entre nous risquait de devenir un hibakusha comme lui.

Songez au sous-marin qui rôde silencieusement sans arrêt et a la capacité de détruire plusieurs fois toutes les villes du monde, tous les gens et leur habitant. À cause de notre inaction, nous risquons de laisser derrière nous une république de blattes, comme Jonathan Schell nous en a prévenus il y a des années dans *Fate of the Earth*.

Vu la réalité actuelle, quelles politiques nous faut-il?

Le Canada devrait dénoncer les politiques illégales des États-Unis sur l'utilisation des armes nucléaires.

Étant donné les politiques nucléaires des États-Unis, le Canada devrait éviter l'intégration militaire ou toute autre intégration poussée avec ce pays.

Le Canada devrait dénoncer comme foncièrement mauvaise la position officielle de l'OTAN qui compte sur les armes nucléaires et prétend qu'elles sont essentielles à la préservation de la paix et de la stabilité.

Le Canada devrait prendre l'initiative d'un examen et d'une réforme qui amèneront l'OTAN à renoncer aux armes nucléaires. Je suis réconfortée du fait que 11 pays de l'OTAN se soient joints au Canada pour appuyer la New Agenda Coalition — toute la résolution sur le désarmement nucléaire — à la première commission de l'ONU. L'an dernier, il y en avait huit. Deux années de suite, le Canada a fait cavalier seul. Je salue cette politique du Canada, qui est bien plus progressiste que ce qu'on lit dans l'Énoncé de politique internationale.

Le Canada devrait s'engager clairement et publiquement à faire interdire complètement les armes nucléaires. Dites-le haut et fort à tout le pays et au monde.

Avec d'autres pays qui partagent ses idées, le Canada devrait exercer des pressions pour que les États nucléarisés se conforment au Traité de non-prolifération et, plus précisément, prennent les 13 mesures concrètes.

Le Canada devrait être honnête. Son appartenance à l'OTAN compromet l'intégrité de son leadership en matière de désarmement nucléaire. Si le Canada ne peut amener l'OTAN à abandonner son idéologie nucléaire, il devrait se retirer de cette alliance.

Le Canada devrait s'efforcer de devenir un État dénucléarisé et de se joindre à une zone dénucléarisée; 80 p. 100 de l'hémisphère sud fait partie de zones dénucléarisées. Science et paix, le Groupe canadien Pugwash et le Réseau canadien pour l'abolition des armes nucléaires cherchent les moyens d'atteindre cet objectif.

Le Canada devrait investir dans la sensibilisation de l'opinion à l'urgence de l'abolition des armes nucléaires, se joindre aux Maires pour la paix — j'ai assisté à leur conférence à New York en mai — et au Réseau parlementaire pour le désarmement nucléaire pour dire qu'un monde sans armes nucléaires est possible et même nécessaire.

● (2100)

Nous pouvons et nous devons y arriver.

Le président: Merci.

Mme Shirley Anne Haber (à titre personnel): Je m'appelle Shirley Anne Haber, et je représente le Media Action Group.

Je veux simplement vous remercier d'avoir organisé cette assemblée. Vous avez de toute évidence beaucoup de travail à faire pour écouter tous les témoins comme ceux qui m'ont précédée.

Idéalement, la paix devrait régner et idéalement, le Canada devrait pouvoir réduire ses dépenses sans s'inquiéter d'acquérir des armes ou d'en créer ni d'avoir un dispositif militaire fort. Il y a cependant des terroristes que le gouvernement connaît déjà. Le SCRS a expliqué que des terroristes ont évalué nos immeubles au centre-ville de Toronto, qui est le moteur économique du Canada, et ont déjà prévu ce qu'ils feront ici même, à Toronto.

Il ne s'agit pas de savoir s'il y aura un attentat, mais quand. Nous savons qu'il est imminent. Il est tout à fait naïf de prétendre que nous n'avons pas besoin de dispositif militaire ni d'armes. Nous devons vraiment garantir la sécurité de notre pays et veiller à ce que des mesures antiterroristes soient prises pour protéger nos citoyens contre les terroristes radicaux qui veulent venir de l'étranger pour semer la destruction. Il n'est pas réaliste de prétendre que ces gens-là agissent de la sorte parce qu'ils sont opprimés. Nous savons déjà que beaucoup d'entre eux ont été endoctrinés et croient obéir à la volonté de Dieu en se comportant de la sorte. La vraie cause, c'est l'endoctrinement par les chefs et non l'oppression. Il y a de nombreux pays où il y a des opprimés, et ils ne se livrent pas à des activités terroristes.

Le Canada doit veiller sur ses propres citoyens en prenant des mesures antiterroristes. La réalité, c'est que les terroristes veulent s'en prendre à des villes dans le monde entier, Madrid, Londres et New York ont déjà été visées. Nous sommes sur la liste.

Quant à l'ONU, elle est tombée entre les mains de ceux qui ont le pire bilan qui soit en matière de droits de la personne, ceux qui abritent les terroristes. Le Canada peut jouer un rôle de premier plan à l'ONU pour appuyer la démocratie. D'autres vous l'ont déjà dit. Bien des gens croient que le Canada est une démocratie et devrait soutenir les autres démocraties plutôt que les dictateurs, les régimes totalitaires du monde.

Nous savons que les démocraties ne font pas la guerre à leurs voisins, des démocraties comme celles d'Israël et de l'Inde. Israël est la seule démocratie du Moyen-Orient, comme quelqu'un l'a déjà dit. Mais à l'ONU, Israël est diabolisé, et ceux qui souhaitent le pire pour ce pays, qui veulent le faire disparaître, lui nient toute légitimité et l'isolent. Comme vous le savez, le président d'Iran a dit cette semaine qu'il fallait rayer Israël de la carte. Notre gouvernement a protesté énergiquement contre cette déclaration inacceptable. Le premier ministre Paul Martin et le ministre des Affaires étrangères Pierre Pettigrew ont tenu des propos très fermes.

Les mots ne suffisent pas. Le Canada peut exercer un leadership et se joindre à d'autres membres de l'ONU pour imposer de sévères sanctions à l'Iran parce qu'il veut détruire Israël. Il ne faut pas oublier que l'Iran a beaucoup contribué à l'établissement des organisations terroristes Hezbollah et Hamas. Comme on l'a déjà dit, l'Iran possède déjà des moyens nucléaires. C'est une question de temps avant qu'il ne soit prêt, et ses dirigeants ont déjà dit qu'ils voulaient utiliser l'arme nucléaire.

● (2105)

Le témoin précédent a parlé de dénucléarisation. Lorsqu'on a un gouvernement qui croit à la paix et cherche à l'instaurer, cela peut aller. Mais lorsqu'on a un pays comme l'Iran, dont on sait déjà qu'il veut utiliser ces armes et qu'il est belliqueux, il y a de quoi s'inquiéter.

Le Canada est attaché à la famille, à la paix, à la démocratie, à la liberté de la presse et à la liberté d'expression, et il appuie les droits de la personne. Ce sont des valeurs semblables à celles d'Israël: liberté de la presse, liberté d'expression, régime démocratique, amour de la paix. Il veut la paix désespérément, mais il faut que l'interlocuteur souhaite aussi la paix.

Le Canada peut jouer un rôle actif au Moyen-Orient en insistant pour que l'Autorité palestinienne détruise l'infrastructure terroriste dans les zones palestiniennes pour devenir un partenaire d'Israël et que tous deux instaurent la paix. Israël s'est retiré unilatéralement de Gaza parce que les Israéliens savaient qu'ils n'avaient pas d'interlocuteur et devaient agir seuls. Si les Palestiniens faisaient disparaître l'infrastructure terroriste, la paix aurait une chance.

On avait beaucoup d'espoir pour Gaza, mais dès qu'Israël s'est retiré, les Palestiniens y sont allés et ont détruit les serres magnifiques qu'on avait laissées pour eux. Le monde avait l'impression qu'il ne restait que des synagogues, mais il y avait en fait plus de 400 bâtiments qui auraient pu être utilisés pour abriter des bibliothèques, des maternelles, des services gouvernementaux. Ils ont détruit et brûlé ces bâtiments. Israël a besoin d'un interlocuteur, et le Canada peut jouer un très grand rôle en devenant cet interlocuteur.

Pour ce qui est des terroristes et de leurs victimes, je suis d'accord avec les témoins qui sont intervenus plus tôt. Il est très important que le Canada modifie ses dispositions pénales pour que puissent être poursuivis au Canada, chez nous, dans notre pays, ceux qui pratiquent le terrorisme et infligent des actes de terreur à des victimes. Cela aiderait à combattre les terroristes et à mettre un terme au financement du terrorisme.

Le président: Merci beaucoup.

M. Pixing Zhang (à titre personnel): Bonsoir. Je m'appelle Pixing Zhang et je suis une adepte du Falun Gong. Je suis également étudiante de deuxième cycle à l'Université de Toronto.

On dirait que vous avez entendu parler ce soir de bien des questions liées aux problèmes de la Chine: la question nord-coréenne, celle de Taïwan. Je voudrais aborder quelques questions qui concernent le Falun Gong et ajouter deux points.

Il faut se demander s'il y a quelque espoir de régler ces problèmes pacifiquement. Je voudrais souligner quelques points. La répression du Falun Gong dure depuis six ans; 1 000 personnes persécutées sont mortes, et 100 000 ont été envoyées dans des camps de travail. L'histoire du Parti communiste chinois montre que, lorsqu'il veut frapper, il peut le faire. Sa répression peut réussir en trois jours, mais le Falun Gong résiste depuis six ans.

Récemment, trois personnes ont fait défection, deux en Australie et une à Toronto. Leur seul tâche était de pourchasser les adeptes du Falun Gong en Chine. Après avoir appris à connaître notre histoire, ils ont pris conscience qu'il était mal d'opprimer les adeptes du Falun Gong. Ils ont refusé cette politique et sont partis pour l'Australie et le Canada. Voilà un signe très important.

Aujourd'hui, comme Wendy vient de le dire, il y a 5 millions de Chinois qui vont sur Internet pour critiquer ouvertement le Parti communiste chinois. On dirait que beaucoup de Chinois se sont découvert une conscience et refusent toutes ces terribles politiques. C'est donc un signe très important.

Nous croyons que le gouvernement du Canada doit encourager encore plus de Chinois à obéir à leur conscience au lieu de la renier.

Pourquoi est-ce si important? Je voudrais donner un exemple. Il y a deux ans, le SRAS a été un problème très grave, même à Toronto. La maladie venait de Chine. Mais il y a eu un sceptique, un certain M. Zhong. Avant son intervention, le gouvernement chinois niait qu'il y eût un problème de SRAS en Chine. Après l'intervention de ce sceptique qui, fidèle à sa conscience, est intervenu publiquement, disant qu'il y avait beaucoup de malades du SRAS à Beijing, le gouvernement chinois a changé sa politique du tout au tout, et le problème du SRAS a été bientôt réglé.

Il y a eu récemment le problème de la grippe aviaire. La dernière grippe a eu son origine en Chine, en 1995. Elle s'est propagée à Hong Kong. Aujourd'hui, elle a même atteint le Canada. Le gouvernement chinois cherche toujours à cacher la vérité pour bien des choses, mais nous devrions encourager plus de Chinois à dire la vérité et à obéir à leur conscience.

Par exemple, nous croyons que, si ces défectionnaires faisaient face à des dangers ou à des problèmes en Chine, le gouvernement du Canada devrait les protéger. Par exemple, le défectionnaire qui habite maintenant à Toronto se demande s'il peut rester ici. Nous croyons qu'il devrait être protégé.

Récemment, parce que les deux personnes qui ont fait défection en Australie ont révélé des détails sur la persécution des adeptes du Falun Gong en Chine et l'espionnage de ses adeptes au Canada, le Congrès américain a accordé une audience à ces défectionnaires. Récemment aussi, un défectionnaire est allé dans l'Union européenne et a prononcé un discours. Pourtant, lorsque notre club, à l'Université de Toronto, a essayé d'inviter les défectionnaires au Canada, leurs demandes de visa ont été rejetées.

Nous croyons qu'il faudrait accueillir chez nous ces défectionnaires. Nous considérons M. Zhong comme un héros parce qu'il a révélé la vérité sur le SRAS, mais si tous ces défectionnaires disent la vérité sur la persécution, s'ils connaissent la vérité sur ces politiques terribles, nous devrions les accueillir ici pour qu'ils révèlent la vérité au gouvernement du Canada et à la société canadienne.

Voilà ma première proposition.

●(2110)

J'ai une autre proposition J'ai appris récemment que le gouvernement du Canada modifiera une initiative commerciale avec la Chine. Il semble que nous ayons beaucoup de problèmes commerciaux avec les États-Unis, par exemple dans le cas du bois d'oeuvre. Même si nous sommes pressés de trouver de quoi remplacer cette relation commerciale, nous devons être très prudents et nous assurer d'inciter la Chine à améliorer sa situation sur le plan des droits de la personne. On me dit que, en Chine, il arrive fréquemment qu'on doive verser un pot-de-vin pour obtenir des contrats. Quand on veut obtenir un contrat, il faut graisser la patte de certains dirigeants chinois. C'est une pratique très répandue.

Chaque année, nous accordons beaucoup d'aide à la Chine, au gouvernement chinois. Je crois que l'an dernier, nous lui avons envoyé 50 millions de dollars. Nous devons veiller à ce que tout cet argent soit utilisé correctement et non pour opprimer les Chinois qui veulent agir selon leur conscience et défendre leurs droits fondamentaux. Dans toutes nos initiatives commerciales avec les Chinois, nous devons nous assurer que tout cet argent sert à améliorer la situation des droits de la personne. C'est important pour la Chine, mais aussi pour le Canada, car si la Chine a un problème, il est certain que le Canada ne pourra pas échapper à la catastrophe.

●(2115)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Shang.

M. Sheldon Nadal (à titre personnel): Bonjour. Je m'appelle Sheldon Nadal. Je parle en mon nom propre et au nom de ma femme et de mes deux jeunes enfants. Je vous remercie de me permettre de donner mon opinion sur la politique étrangère du Canada.

J'ai la chance d'être né et d'avoir grandi dans une grande démocratie, mais, avec les premiers ministres actuel et passés, j'ai vu le Canada évoluer au point où il ne peut plus faire la différence entre le bien et le mal dans le monde, lui qui était un partisan de la démocratie et un ennemi de la dictature.

Je suis fier que notre pays se soit battu en Afghanistan, mais nous n'avons pas fait notre juste part pour bâtir la démocratie en Irak. J'admire ce que les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Australie, la Pologne et d'autres pays font en Irak, et j'ai honte que nous ne participions pas à cet effort.

Nous ne ratons pas une occasion d'insulter la plus grande démocratie que le monde ait connue, les États-Unis, et il faut que cela change.

Quant à la dame qui a souhaité que notre monde soit libéré des armes nucléaires, je crois que c'est une excellente idée, mais, entre-temps, je veux que mes enfants et moi soyons protégés contre les missiles iraniens, nord-coréens et chinois. Nous devrions participer au système de défense antimissile. Ce n'est pas difficile à comprendre.

À l'ONU, nous ratons presque toutes les occasions d'appuyer la plus grande démocratie que le Moyen-Orient ait connue, Israël. Nous refusons d'appuyer la République démocratique de Taïwan contre les agresseurs et ceux qui violent les droits de la personne en Chine communiste. Nous accordons 50 millions de dollars par année en aide à la Chine, qui peut utiliser cet argent pour ses forces policières qui harcèlent le Falun Gong, son armée qui menace Taïwan et même pour son programme spatial.

Nous reprochons à Israël d'occuper les territoires qu'il a pris au cours d'une guerre défensive, mais nous n'avons rien dit lorsqu'il a été occupé par la Jordanie. Notre premier ministre a dit que, si la Syrie occupait le Liban, c'était pour y maintenir la paix. Deux poids, deux mesures.

Lorsque l'Iran menace d'annihiler Israël avec des armes atomiques, un sénateur canadien blâme Israël de l'avoir cherché, en somme, en ayant ses propres armes pour se défendre.

Nous cultivons nos relations avec ceux qui violent les droits de la personne à Cuba. Nous donnons des millions au régime terroriste des territoires palestiniens sans exiger de comptes sur l'utilisation de cet argent. Nous refusons d'interdire au Tigres tamouls de recueillir de l'argent au Canada. Nous n'avons interdit le Hezbollah et le Hamas que lorsque B'mai Brith Canada a menacé de poursuivre notre propre gouvernement. Nous émasculons nos forces armées en les privant des fonds dont ils ont besoin, mais nous avons des milliards à dépenser pour acheter des droits d'émission à la Russie pour respecter le Protocole de Kyoto.

Il est temps de s'apercevoir qu'il y a du bien et du mal dans le monde, et il est temps que le Canada commence à appuyer ceux qui défendent le bien.

Merci.

Le président: Merci, monsieur Nadal.

Vous serez le dernier témoin. Allez-y.

• (2120)

M. Michael Cooper (à titre personnel): Je m'appelle Michael Cooper.

Le président: Michael Cooper?

M. Michael Cooper: Oui, Cooper.

Je suis un simple citoyen. Je vais être très rapide et très bref. Je voulais prendre la parole, mais Sheldon a pour l'essentiel fait ressortir exactement tous les points que je voulais aborder. Je suis d'accord avec Sheldon. Si nous pouvions donner suite à ses propositions, ce serait excellent, à mon avis.

Merci.

Le président: Vous avez été très bref.

La soirée a été très intéressante. Je tiens à remercier tous ceux qui ont participé à l'assemblée aujourd'hui et ce soir.

Le Comité reçoit aussi volontiers les communications écrites. Tous sont invités à lui présenter un mémoire. Il n'est pas obligatoire que les mémoires soient dans les deux langues officielles. L'anglais peut suffire, il n'y a aucun problème. Au besoin, si un député le demande, nous pouvons les faire traduire.

Toutefois, il est préférable d'entendre les témoins s'exprimer de vive voix. Au nom de mes collègues, je dois vous dire que nous avons aimé ces dernières heures. Avec autant d'information sur tant de sujets, il ne sera pas possible de tenir compte de tout dans notre rapport sur l'Énoncé de politique internationale, mais vos témoignages nous ont aidés à comprendre les préoccupations et les opinions des Canadiens. Vos témoignages seront disponibles sur notre site Web dans les deux langues pour que d'autres personnes puissent en prendre connaissance également.

Merci encore, et bonne soirée. Et n'oubliez pas notre site Web, si vous avez des amis, et les consultations électroniques que nous faisons au moyen de ce site.

Merci.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.